BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

REVUE DE LA SEMAINE.

VENDREDI SOIR, 3 NOVEMBRE

[illegible] cette semaine, plus d'animation sur le marché [illegible] empêchent les acheteurs de [illegible] jusqu'ici. Les nouvelles d'Europe [illegible] ont été reçues par le Pacific [illegible] le chiffre de 30,000 balles, dont [illegible] par les spéculateurs et 5,000 par les [illegible] Les prix n'avaient pas varié. Les céréales [illegible] la farine étant cotée à $7 à $9 à le [illegible] Le télégraphe nous a transmis hier soir les nouvelles apportées par l'Arabia, parti le 21 octobre [illegible] les céréales, et le marché au coton [illegible] calme.

Le temps a été beau et remarquablement doux pour la saison. Le niveau du fleuve n'a pas changé.

COTON.—Arrivé depuis le 27 d'octobre, 33,472 balles. Expédié dans le même intervalle, pour Liverpool 7,182 [illegible] Havre, 2,447—Brême, 2,440—Barcelone, 4,081 San Sebastian 545—New-York, 1,285—Philadelphie, [illegible] Baltimore, 150—ensemble, 17,662 balles, faisant une [illegible] au stock de 15,870 balles, et laissant en mains, [illegible] qui se trouve à bord des navires, [illegible] expédiés ce jour, un stock de 123,390 balles.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1854,		26,875
Arrivé la semaine dernière,	33,472	
Arrivé antérieurement,	167,206	200,678
		227,553
Expédié la semaine dernière,	17,802	
Expédié antérieurement,	81,361	99,163
Stock en main non-expédié,		128,390

Nous annoncions, dans notre dernière revue, que les prix, à la clôture, étaient un peu plus faciles, et que [illegible] la variation ne rendait pas nécessaire un [illegible] dans notre tableau. Le marché est resté le [illegible] depuis lors, et bien que les acheteurs disent [illegible] un avantage, dans certaines, nous [illegible] nos prix. Les transactions de samedi s'élevaient à 4,500 balles, celles de lundi à 6,500 et celles de mardi à 4,500. Mercredi et hier, le marché a été languissant, les ventes de ces deux jours n'ayant pas excédé [illegible] balles. La demande a été très animée ce matin et [illegible] traité 10,000 balles à des prix fermes. Les opérations de la semaine comprennent 28,500 balles. Le marché, à la clôture, est ferme aux prix que nous donnons plus bas.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

	Louisiane et Mississipi.	
Inférieur,	6¼ @ 6¾ Middling fair,	9¾ @ 9¾
Ordinaire,	7¼ @ — Fair,	10¼ @ —
Good ord.,	— @ — Fully fair,	— @ —
Middling,	de 8¼ @ — Good fair	— @ —
Good Mid.	de 9¼ @ 9¾ Good fine	— @ —

TABAC.—Arrivé depuis le 27 d'octobre, 39 boucauts. Exporté dans le même intervalle, pour Brême, 212 boucauts—New-York, 36—Philadelphie, 122—Baltimore [illegible] ensemble 371 boucauts.—Stock en magasin et à bord de navires non expédiés, 16,925 boucauts.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1854,		24,081
Arrivé la semaine dernière,	39	
Arrivé antérieurement,	1,467	1,506
		25,587
Expédié la semaine dernière,	371	
Expédié antérieurement,	8,041	8,612
[illegible] à sur place		16,925

Marchés—Ventes 150 boucauts dont 20, admis [illegible] refusés, à 5¾ cts et divers petits lots [illegible] Nous reproduisons notre tableau : [illegible]

SUCRE.—La demande a été bonne et le sucre s'est [illegible] aux prix antérieurs. Les transactions de [illegible] s'élèvent à 1,500 boucauts à 3¾ @ 4¾ cts la livre [illegible] strictement fine. Nous cotons: Passablement [illegible] 3¾ @ 4 ¼ cts la livre—Il n'y avait pas aujourd'hui de stock sur la Levée et il ne s'est vendu que de la sucre de seconde main.

MÉLASSE.—La mélasse valait 20¼ cts vendue, à la [illegible] La demande a été animée depuis lors, mais les [illegible] Les transactions des trois [illegible] à 2,500 barils à 19¾ @ 20 [illegible] 3,000 barils ont été vendus à 19¾ @ 20 [illegible] ferme à 19 cts. Les ventes d'aujourd'hui [illegible] 300 barils, la mélasse arrivée n'ayant [illegible] été débarquée.

FARINE.—Il n'a été reçu que très peu de farine et les détenteurs ont obtenu 25 cts de plus depuis notre [illegible] Des ventes de superfine avaient eu lieu, à la clôture, à $7 87, mais les prix sont montés, depuis, à de 12 @ 8 25 et sont fermes à la clôture, le [illegible] correspondent à peine à la demande. Les [illegible] la semaine s'élèvent à 11,000 barils dont [illegible] vendus hier, et 1,000 aujourd'hui. Nous cotons: [illegible] superfine, à la clôture, [illegible]

CÉRÉALES.—Le faible approvisionnement a causé [illegible] Au commencement [illegible] petits lots furent vendus à 80 @ 85 [illegible] Les transactions ont eu lieu, depuis lors, à 90 [illegible] aujourd'hui quelques petits lots en magasin [illegible] Les transactions de la [illegible] 1,500 sacs—Hausse de 10 cts [illegible] la rareté de cet article. Il s'est [illegible] de la semaine, environ 4,000 [illegible] petits lots se vendent maintenant [illegible] Pas de blé sur le marché—Environ [illegible] en lots, à $1 7¾ [illegible] environ 2,500 balles [illegible] York à $21 @ 22 le tonneau

[illegible] Transactions de détail seulement à $17 le [illegible] et $12 la pre[illegible] Le stock, dans les entrepôts [illegible] du courant, de 330 barils et 11 [illegible]

GRAISSE.—Marché calme, mais pas de variations. Il [illegible] de saindoux en barils et tierçons, mais 500 barils [illegible] à 11 et à 12 ¾ conditions particulières. La graisse de première qualité en baril vaut [illegible]

PORC.—Marché lourd. Ventes 750 barils mess [illegible] à $14 50 et au détail à $15 [illegible] à $15 et 250 (inspection particulière) [illegible] Les détaillants ont obtenu $14 [illegible] à la mesure d'inspection [illegible] à $14 barils.

BACON.—Pas de variations importantes. Les transactions comprennent près de 200 boucauts [illegible] Les [illegible]

BEURRE ET FROMAGE.—Pas de variations. Le [illegible] Ouest rapporte 17 @ 21 cts, et le fromage 12 [illegible]

[illegible] Marché très calme. Ventes 1,500 sacs à 10¼ [illegible] grands partie à 10¾ cts.

[illegible] d'importance. Les grains de Liverpool se [illegible] $5 et $1 40 et le de $1 80 @ 1 35 [illegible]

CHANDELLES.—Pas de transactions importantes [illegible] de chandelles de l'Etoile ont été vendues [illegible] lots plus forts peuvent être achetés [illegible]

[illegible] transaction de riz de la Caroline [illegible]

WHISKEY. Les opérations ne comprennent que [illegible] 41 @ 41 cts le gallon de rectifié [illegible]

[illegible] de 2,000 barils de Rockland [illegible] 1,000, sur place, à $1 75—La [illegible] en détail à $2 25.

[illegible] Pas de transactions—Prix tout-à-fait nominaux.

CHANVRE.—[illegible] vente de 50 balles chanvre pourri [illegible] à $148 le tonneau. C'est le prix [illegible]

[illegible] FITRES.—Vente de 67 balles à 6¾ cts, en [illegible] balles, mais les détenteurs demandent [illegible]

[illegible] ET TOILE D'EMBALLAGE.—La toile d'emballage [illegible] de détail à 17 @ [illegible] 150 rouleaux de cordes [illegible]

[illegible] la demande et hausse, surtout dans [illegible] à New-York qui n'ont pas dépassé [illegible] Nous cotons: Sterling, de 109 @ 109¾ [illegible] Traites sur New-York, 60 [illegible] pour cent d'escompte, Checks, ¾ @ ¾ [illegible] prime.

FRET.—[illegible] mais pas de variations. Quatre [illegible] Liverpool à ¾ d. en paille [illegible] Anvers à [illegible] le tabac et 1 cent [illegible] Naples à $16 50 le tabac et 90 [illegible] Liverpool pour Liverpool à ¾ [illegible] tend à la baisse.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible] Star of the South, Marks, New-York
[illegible] Aurelia, Notto, Barcelone
[illegible] Mingo, Paris, Barcelone
Antoinette, Bola, Barcelone
[illegible] Solano, Rivas, Barcelone
George L Abbott, Cole, Charleston

Arrivés Hier.

[illegible] Foster, New-York
Neptune, Batchelder, de Boston
[illegible] Currier, Boston
[illegible] Havane
[illegible] New-York
[illegible] Cummings, Boston
Jane E. Walsh, Boyd, New-York via Havane
Laurel, Lindsey, Liverpool
Chas H Dowe, Bowlly, Liverpool
[illegible] Lloyd de Rio Janeiro
[illegible] Bartlett, Rockland
[illegible] Paimar, Bordeaux
Mary Elisabeth, McConnell, Havane
[illegible] Star, Gammon, Kingston
Pour les Steamboats, voir la partie anglaise

Montant le Fleuve:
[illegible] Adventure, Stevens, Iles Rustan

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]	Pacific, Pitham	4 à P M
[illegible]	Creole, Post	4 à P M
[illegible]	California, Frost	4 à P M
[illegible]	Lenora, Dennica	2 à P M
[illegible]	Southern Belle, White	4 à P M
[illegible]	Ophelia, Dimitry	10 à A M
[illegible]	Bella Donna, Morrison	3 à P M
[illegible]	Louisa, Dunlivio	5 à P M
[illegible]	Cataract, Rogers	5 à P M
[illegible]	Star of the South, Lawless	5 à P M
[illegible]	W Hill, Newell	5 à P M
[illegible]	Music, Sureck	8 à A M

Departs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.
[illegible] de Boston pour Liverpool, 8 Novembre.

Départs d'Europe.
[illegible] du Havre pour New-York, 25 Octobre.
[illegible] de Liverpool pour Boston, 28 Octobre
[illegible] de Liverpool pour New-York, 1 Novembre.
[illegible] du New-York pour Liverpool, 4 Novembre

PROCLAMATION PAR LE GOUVERNEUR.

Pour la cancellation d'un Bon.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, 25 octobre 1854.

Attendu que Zénon Domoruelle Sr., de la paroisse Pointe-Coupée, s'est adressé aujourd'hui, à moi pour la cancellation du bon suivant: Un Bon de deux mille piastres, signé par le dit Zénon Domoruelle, comme principal, le 9 décembre 1846 et la personne suivante comme caution, savoir: Zénon Domoruelle Jr, pour la dite somme de deux mille piastres.

[illegible] cette proclamation est de donner avis à toutes personnes intéressées de faire connaître [illegible] au Secrétaire d'Etat, dans les quatre [illegible] jours qui suivront la publication de cette [illegible] les raisons pour lesquelles le dit bon [illegible] pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, ce vingt cinquième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur [illegible] mil-huit-cent-cinquante-quatre, et la soixante-dix-neuvième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,
ANDREW S. HERRON,
Secrétaire d'Etat. 28oct—30

DEMANDE.

ON demande des informations sur M. Ivan Gravit natif de France et qui était à la Nlle Orléans dans le mois de février dernier.

Une récompense libérale sera donnée pour toute information tendant à [illegible] la personne [illegible] en ville [illegible] rendre chez [illegible] & Co.
[illegible] Gravier

Parfumerie et articles de fantaisie.

J. AUGÉ,

63, rue de Chartres, encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, choisis par lui-même avec le plus grand soin et provenant des meilleures manufactures.

Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il apporte au choix de ses marchandises, satisferont le goût de ceux qui l'honoreront de leurs achats.

Sa maison bien connue pour les cheveux manufacturés pour dames et messieurs, a subi cette année de grandes améliorations. Son stock dans cet article ayant été de beaucoup augmenté, il s'est de plus attaché d'excellents artistes capillaires qu'il s'efforcera de satisfaire aux désirs de sa clientèle.

Une coiffeuse sera toujours à la disposition des dames, soit au magasin ou pour les ordres qui seraient envoyés de dehors.

Un salon a été meublé exprès pour les Dames à couper au 1er étage pour la coupe des cheveux des [illegible] 7jan

ETAT DE LA LOUISIANE—William Emerson contre ses créanciers—No 1482—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Le cession des propriétés du demandeur est acceptée au profit de ses créanciers [illegible] décembre prochain [illegible]

(Signé) J. S. COTTON, Juge
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1854.
[illegible] conforme, bureau du greffier de la Sixième Cour de District.
JULES VIENNE, député greffier
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1854. 1 nov—[illegible]

[illegible] débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux [illegible] vin rouge Bourg, 1851 pour famille, [illegible] do Pape Clément 1846.
A vendre par CAVELIER & MAKENT
27 sept rue Royale No 160

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du Recorder du 2d District.

Nouvelle-Orléans, le 2 octobre 1854.

AVIS est donné que les ROLLS D'ASSESSEMENTS du Second District sont maintenant prêts à être examinés et corrigés à l'Hôtel de Ville du Second District, et que les dits Rolls resteront exposés pendant trente jours à compter de cette date, conformément à la loi, de dix heures à deux heures de l'après midi. CLEMENT RAMOS,
4 oct—30f Recorder

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1854.

AVIS est donné que le tableau d'assessment du Premier District peut maintenant être examiné et rectifié, au City Hall, en face du bureau du trésorier, et restera ouvert pendant trente jours, à partir de cette date, conformément à la loi, de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 oct—1m H. M. SUMMERS, Recorder

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle Orléans, 11 octobre 1854.

AVIS est donné aux détenteurs des bons B et C émis par la ville de la Nlle Orléans en faveur de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord et de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, que les coupons d'intérêts échéant le 1er novembre prochain (1854) sont payables à la banque de MM. Frost et Forrest, No 146 rue Pearl, dans la ville de New-York, où lesdits détenteurs sont priés de présenter leurs coupons afin qu'ils soient payés.
11 oct—au 1er nov. O. DE BUYS, contrôleur.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Pour le Transport.

UN train pour le transport des passagers et du fret partira du Dépôt, au coin des rues Calliope et Solis, pour la frontière de l'Etat et les stations sur la route, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 9 heures et demie du matin. Le train partira de la frontière de l'Etat, pour la Nouvelle-Orléans, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 9 heures et demie du matin.

Le départ des trains pour les excursions sera annoncé.

Les expéditeurs de fret doivent écrire sur les colis le nom de la station où ces colis doivent être déposés.
19 sout WARREN A. GRICE, Surintendant

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.

LA balance des versements sera due et payable au Bureau de cette Compagnie, comme suit:
9me versement de 10 pour cent—4 septembre 1854.
10me " 10 " —1er janvier 1855.
11me " 5 " —2 avril 1855.

Conformément à une résolution de la Direction, il sera fait un escompte de huit pour cent aux personnes qui feront, avant l'époque fixée, les versements ci-dessus ou l'un desdits versements.
Par ordre de la Direction.
29 juil BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

DREZ,

MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.
Chapeaux de soie de toutes qualités.
do de feutre, casimirs noirs et gris
do de castors noirs et gris.
do feutre canotier gris et nankin.
do do souples do do et noirs.
do paille Italie, Cobourg engrené, Campêches, Panamas fins et latainers.
do fantaisies pour enfants.
Casquettes drap, velours, etc.
Calottes de matin velours et [illegible] cours brodées.
Toutes espèces de chapeaux seront toujours faits sur ordre au goût des pratiques et mis à la mesure exacte de sa tête au moyen du conformateur
DREZ, 57, Exchange Alley, et
10mai 67, Chartres.

AU NOUVEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE,

33, Rue de Chartres.

GRAND DEBALLAGE DE CHAPEAUX NOUVEAUX.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il vient de faire l'ouverture de son nouveau magasin, à l'encoignure des rues de Chartres et Douane.

Il profite de cette occasion pour lui donner avis que par les derniers arrivages de France et du Nord, il a reçu un magnifique assortiment de marchandises pour la saison d'hiver, savoir :

Chapeaux de soie pour hommes et cadets, de toutes qualités.

Chapeaux de feutre castor noir pour hommes et cadets, de toutes qualités.

Chapeaux de feutre mou pour hommes et cadets, de toutes qualités, tels que matelots, planteurs, marins, tyroliens, sénateurs, &c.

Chapeaux de laine noir et gris pour hommes et cadets, de toutes qualités.

Chapeaux d'amazone pour dames.

Casquettes de toile et soie cirée pour hommes et cadets, de tout genre et qualité.
do do peluche do do
do drap et velours soie do do
do do do do do
Chapeaux de nègres, de tout genre.

Ayant fait venir de Paris les meilleurs ouvriers en chapellerie, les fabricants pour ouvrir au public [illegible] de chapeaux d'après la forme de leur tête prise par le conformateur. J. J. ALBERT,
4oct 33, rue de Chartres

A. HERNANDEZ,

RUE ROYALE No 138,

AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS,

et rue St-Charles, No 28, au-dessous de l'Hôtel Verandah,

A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public en général que, par les fréquents arrivages de l'île de Cuba, il reçoit les meilleures et plus fines marques de Cigares et Cigarettes de la Havane, qu'il offre à vendre en gros et en détail dans ses magasins, aux prix les plus modérés du marché, tels que: CABAÑAS, FIGARO, PARTAGAS, CAS ANA, UPMAN, INTIMIDAD, INGENUIDAD, WASHINGTON, A. HERNANDEZ, FLOR DE LA HABANA, SOL, CONSUELO, LOLA MONTES, MARTINEZ IBOR, PUNTUALIDAD, DESEO, VENCEDOR, &c.

Il a également un assortiment complet de Cigarettes les plus fines et les plus recherchées, telles que FIGARO, EL MENSAJERO, EL SOL, GARCIA, LA DISTINGUIDA ESPAÑOLA, LA HABANA, &c. &c.

Il offre à vendre aussi à des prix très raisonnables des pipes de tous genres et de tous les prix, les tabacs de CAPORAL, du MARYLAND, de PERIQUE &c. &c. pour priser ou pour chiquer, en un mot, il peut annoncer qu'on trouvera chez lui tout ce qui peut constituer l'assortiment le plus varié et le plus fin d'un magasin d'excellent tabac.

Il est dernièrement transporté à la Havane où il a pu, par lui-même, examiner les différentes qualités de services de correspondants capables et consciencieux sont chargés de lui envoyer tout ce qu'il y a de plus fin et de meilleur ; aussi, espère-t-il que ses efforts continuels seront appréciés par le public. Il espère [illegible]
29mars A. HERNANDEZ

Conserves de la Havane, Biscuits Crackwell

REÇU et en débarquement du navire John M. Wood, venant de Liverpool, et du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane :
1000 caisses biscuits Crackwell de Hantley & Palmer
500 douz. sauce Worcestershire de Lea & Perrin;
50 douz. ketchup de noix, de Crosse & Blackwell,
50 douz. ketchup de champignons de do do
50 caisses conserves de la Havane en petites boîtes (La Dominica);
50 caisses confitures de la Havane en petites boîtes (La Dominica).

En Magasin :
Sirop, conserves, liqueurs, cornichons etc., à vendre par D. GOWANS & CO,
6mai 143, rue du Canal

BEURRE DE GOSHEN—50 caisses beurre de Goshen, en boîtes de 1 et 2 livres, marque de F. Giraud & Co. A vendre par
BRUGUIERE & Co,
3 oct 16 rue Bienville

VANILLE—4 boîtes vanille, à vendre par
BRUGUIERE & Co,
3 oct 16 rue Bienville

CIGARES—72,000 cigares mexicains, à vendre par
BRUGUIERE & Co,
3oct 16, rue Bienville

TABAC—200 balles tabac mexicain en feuilles pour capes et tripes, à vendre par
3 oct BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

SARDINES—50 caisses de 100¼ sardines, marque B. Guilloux, à vendre par
3 oct BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

Librairie de Ver. HEBERT & Cie,

149, rue de Chartres.

Nouveautés.

REÇU par le steamer Black Warrior :

Mémoire du Roi Joseph,	10 vols, in 80
Mémoires de Véron,	4 vols in 80
Mémoires de Dupuquet,	2 vols in 12
Malleville, le Cellier,	1 vol in 12
Girardin E, le Druit,	1 vol in 12
Conscience, Scènes de la vie flamande,	1 vol in 12
Brewer, la Clef de la science,	1 vol in 12
Le Grand Monde russe,	1 vol in 12
La Comédie en Espagne,	brochure
Ce qu'on aime on rêvant;	brochure

20 oct

Chaussures ! ! ! Chaussures ! ! !

G. P. BLANCAND,

Encoignure Royale et Dumaine,

A l'honneur d'appeler l'attention des acheteurs sur le magnifique assortiment de Chaussures pour Enfants, ainsi que pour Dames et Messieurs, qu'il a en ce moment en magasin.

Brodequins bleus avec boucles et franges pr petits enfants
do bronze clair do do do
do bronze marq. do do do
do noirs do do do

Bottines créoles à boutons avec ou sans talons pour enfans et fillettes.
do do sans boutons do do
do do de tous genres pour dames.

Constamment en magasin, un stock frais et toujours renouvelé pour Dames, Messieurs et Enfants des deux sexes et de tout âge.

ATTENDU—Par le navire Redwood, du Havre, un magnifique assortiment de Chaussures de toutes sortes et de la plus grande nouveauté.

On fait toujours exécuter sur mesure par les meilleurs ouvriers de la ville. 7oct

Brodequins Russet. Bottes pour plantations.

Un assortiment complet et de première qualité, pour plantations, en magasin et à vendre par G W DUNBAR,
4oct—camp No 5, rue des Magasins

Bottes et Souliers.

Le soussigné reçoit en ce moment un complet assortiment de bottes et souliers choisis expressément pour le marché du sud. G. W. DUNBAR,
3 oct No 5, rue des Magasins.

Brodequins Russet. Bottes pour plantations

Un assortiment complet et de première qualité pour plantations. En magasin et à vendre par G. W. DUNBAR,
3 oct Rue des Magasins No 5

Chapeaux. Chapeaux.

Je reçois en ce moment un assortiment complet de Chapeaux du dernier genre, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Aussi:
Chapeaux laine blanche et noire, chapeaux cirés pour plantations. G. W. DUNBAR,
3 oct Rue des Magasins No 5

Brodequins Russet et Chapeaux laine.

Les planteurs peuvent se procurer d'excellents brodequins et chapeaux de laine, au magasin de FROST & Co,
13 oct rue des Magasins No 10

J. FETTEL,

22, Rue de Chartres.

REÇOIT par les navires Great Britain, du Havre, et Golding Star, de Liverpool, le complément de son stock de Bijouterie et Horlogerie, qu'il offre en vente à des prix qui défient la concurrence.

Parmi les montres de ce dernier envoi, se trouvent quelques magnifiques pièces en secondes indépendantes, Magic Cases, Patent, Lepine, &c.

Il rappelle au public qu'il est en mesure de faire fabriquer sur le modèle français et au titre demandé, toutes espèces de pièces d'argenterie de table.

Les meilleurs ouvriers sont continuellement dans son emploi pour la réparation des montres et des bijoux et lui permettent de garantir, sous tous les rapports, les ouvrages qui lui sont confiés. 10mars

BISCUITS—500 caisses, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
24 oct 15, rue Tchoupitoulas

32 BARRIQUES VIN ROUGE St-Estèphe, 40 demi-barriques do do do; 40 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne, 722 caisses de 12 b. vin rouge St-Julien, Lion's Brand, [illegible] Sauterne [illegible] En débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par V & E MAIGNAN,
31 oct 65, rue St-Louis

25 caisses ABSINTHE Sauvajol & Bronston, en débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN,
[illegible] 65, rue St-Louis

350 paniers de 12 et 24¼ bouteilles champagne Sillery & Bouzy, en débarquement du navire Carroak, du Havre, et à vendre par
31 oct V & E MAIGNAN, 65, St Louis

HUILE DE COLZA, pour lampes Carcel, nouvellement reçue et à vendre par P. MALLARD,
20 oct 67, rue Royale

VIN ET EAU-DE-VIE à vendre au débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux :
30 barriques vin rouge,
20 quarts Cognac. E. DECHAMPS,
31 oct 21, rue St-Louis

VERMOUTH—50 caisses vermouth superfin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
3 oct 27, rue St-Louis

MARCHANDISES.

MARCHANDISES SECHES,

LOUIS DOUCUNEAU,

Reçoit en ce moment du Nord

LES articles ci-après, qu'il offre à vendre des prix au-dessous du cours et à des conditions libérales :
50 caisses Indiennes Phe Allen, Dunnell, &c., nouvelles dispositions.

10	do	Indiennes anglaises do
6	do	Mérinos couleurs et noir,
4	do	Alpaca couleurs et noir, uni et broché,
1	do	Velours coton noir, 24 pouces,
2	do	Mousseline laine, dessins vifs et écossais,
		do de couleurs unies et noires,
1	do	Foulards soie (serah)
2	do	Mouchoirs bleus et blancs,
2	do	Tartans, carreaux écossais,
2	do	de grands carreaux pour doublures,
18	do	Cotonnade Ripka, (nouveaux patrons)
18	do	Satinet couleurs unies et imprimées,
4	do	Kentucky Jeans, couleurs assorties,
2	do	Casimir noir et fantaisie,
2	do	Chemises de mérinos et caleçons, qual. ext.
4	do	do coton blanc, écru et couleurs,
4	do	Osnabourgs,
3	do	Bonnets Nos 10, 12, 14, 16 et 20
20	balles	flanelles croisées et unies, de toutes les coul.
4	do	coton imprimé,
20	caisses	(par 24) parapluies coton, 28, 30 et 32 pouces
6	ballots	indienne rouge unie et à fleurs.

Constamment en magasin, un assortiment complet de cotons blancs et écrus, couvertures de laine, kerseys, linseys, denims, &c. &c. Aussi: bonneterie de toutes genres, laine et coton.

LE DOUCUNEAU,
2 oct 26, rue de Chartres, entre Douane et Canal

Encoignure Magasins et Commune.

LES soussignés ont maintenant en main constamment [illegible] d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, [illegible] et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Le stock de marchandises sèches se compose des articles suivants :
COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises
COTON de Lowell 7/8, 4/4,
COTON blanc et écru 7/8, 4/4, 5/4
LINSEYS et JEANS de Kentucky, et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques;
FLANELLES blanches, de coton, rouge et verte;
COTONNADE et DENIMS épais et légers pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleus, noir et mêlé,
CALICOS, guinghams, coton et laine [illegible] assortis
CALICOS mérinos, ALPACCAS [illegible] brochés [illegible]
BAS, chaussettes pour, caleçons et ANTIGUA [illegible]
BAS cotonnades allemandes;
MOUSSELINES SUISSES, [illegible] blanches, en couleur et à dessins.
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique [illegible]
PARAPLUIES en soie et coton
16déc NORTH BROTHERS & Co

MARBURG & FORSTER,

44, Rue Bienville,

Encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Elvira Owen, Marcia C. Day et Harvest Queen, du Havre, et offrent aux ACHETEURS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, à des prix et conditions très avantageux :

Coutil fil, piqué pour gilets,
Barèges unis, couleurs, à volle, pr robe et imprimé;
Barèges unis, couleurs à volans, façonnés et noirs unis;
Rubans satin unis couleurs et façonnés;
Gants fil et égyptiens, mitaines et gants satin;
Tulle blanc et couleurs, voilettes tulle brodés noires et blanches;
Bandes dentelles, pointes et châles imitation dentelles,
Gros de Naples couleurs, grande largeur pr mantilles;
Gros brillant et Gros de Naples couleurs pr capottes;
Fleurs artificielles, Crêpe de Lyon assortis;
Ombrelles et marquises tout-à-fait nouveau genre;
Parapluies et demi parapluies en soie noire et coul.
Robes en barèges de soie à volants et broché;
Gros du Rhin noir en toutes qualités et largeurs;
Poulte de soie pour mantilles;
Serge et satin de Chine pour doublure; satinets;
Ginghams dans toutes les qualités et largeurs;
Mouchoirs Madras, qualité supérieure et ordinaire;
Mouchoirs paillacats glacés;
Mousselines unies blanches, dans toutes les qualités;
Mousselines damassées, carreaux brochés et à carr.
Mousselines brodés à ramages, fleurs et 1000 pois;
Mousselines robes à volants;
Organdis imprimés et brodés;
Rideaux brodés sur mousselines;
Cotonnade, bas et demi-bas;
Chemises blanches et couleurs;
Chapeaux de paille.
Fusils. 27mars

LAINAGE! LAINAGE!

REÇU par le steamer El Dorado et les navires Atlantic, Silas Holmes, Creole, de New York, et Warrenburg, du Havre :

Bonneterie.

Bas de laine et de coton, pour enfans,
Chaussettes laine, coton et fil d'Ecosse pour enfans,
Bas de laine, de coton, pour femmes,
Do do do grandeurs extra,
Chaussettes do do et fil d'Ecosse,
Do do grandeurs extra,
Chemises de peau en coton, blanc et écru, pour hommes, femmes et enfans,
Gants en laine, coton et soie pour hommes, femmes et enfans,
Caleçons en coton et tricot écru,

Garnitures de Robes.

Velours noir de tous les numéros,
Galons en soie, haute nouveauté,
Soutaches, Lacets et cordonnets en soie,
Passementerie en soie et en laine,
Effilés en soie, blancs et noirs,
Dentelles fil et imitation valenciennes.

Laines à broder et à tricoter.

Laines à broder, de toutes les couleurs,
Do do par paquets et à deux livres, de couleurs assorties,
Laines à tricoter, grise, blanche et chinée,
Cotons à tricoter, de tous les numéros,
Ainsi que tous les articles de

Mercerie.

Toile que aiguilles, amorces de rideaux, galons fil et coton, lacets fil et coton, cordonnet, épingles, aiguilles.

Fil Alexandre,

De tous les numéros, fil en livres, lacets de corsets en fil, en soie, lacets de souliers, lacets de bottines &c.
PHILIPPE ALLENET,
26 sept 53 et 55, rue de Chartres

G. LAVIE,

No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

A reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York le complément de son assortiment d'articles de printemps et d'été, tels que :

Chemises en toile, devant toile et coton,
Chemises en couleur, avec et sans jabots, dessins nouveaux,
Devants de chemises en toile,
Faux-cols—Un assortiment très varié,
Gilets de peau fil d'Ecosse, soie, coton, flanelle et mérinos,
Caleçons flanelle, soie, tricot, toile et coton,
Chaussettes—Un grand assortiment rayées, crues, blanches, en fil d'Ecosse, fil perse et fil anglais;
Cravates et cols-cravates en soie, mousseline et jaconat,
Gants soie et fil d'Ecosse,
Mouchoirs de batiste blanc et à vignettes;
Foulards de batiste, en soie;
Bretelles—Un choix très varié de bretelles pour l'été
Eventails riches et ordinaires;
Parfumerie fine, des meilleures maisons de Paris.

VENTE DE LINGERIE AU PRIX COUTANT.

ADOLPHE BLACHE,

55, rue Royale.

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vend dès aujourd'hui au prix coûtant, tout son assortiment de lingerie pour dames et enfans:

Cols et manches mousquetaires, en mousseline, &c
Jaconat pour demi-deuil,
Cols et manches, broderie anglaise et valenciennes,
Guimpes do mousseline brodée,
Canezous en mousseline et jaconat,
Jupons brodés, riches et simples,
Chemisettes à manches courtes pour robes décolletées,
Mantelets mousseline pour enfans,
Robes, en broderie anglaise et piqué, pour enfans
Casaques et pelisses en piqué,
Cols, guimpes et manches en dentelle, et application de broderie, &c. 15 mai

Grand assortiment de marchandises de printemps.

ARNOUX,

Encoignure Chartres et Ste-Anne,

MAISON PONTALBA,

OFFRIRA, lundi 13 du courant, à sa clientèle et au public, les BELLES MARCHANDISES qu'il vient de recevoir pour l'ouverture de la saison.

Elles consistent principalement dans les articles suivans :

Gants garantis Jouvin... 75 cts.
Robes barège à 3 et 5 volants... $4 50
" barège Pompadour à 3 volans, 7 50
Barèges brochés, riches, à 3 volans, pour soirées;
Robes organdi imprimé, à 3 et 5 volans;
Organdis, jaconats et barèges imprimés;
Jaconat noir uni pour deuil;
Désindes unis et rayés;
Soie et satin de Chine pour doublures;
Ombrelles écossaises, nouveau genre;
Indiennes françaises riches, à 25 et 30 cts.;
Bandes et festons brodés;
Entre-Deux do
Points et voilettes en dentelle et imitation;
Valenciennes à très bas prix;
Mouchoirs batiste brodés, très riches;
Toileries.—Toile d'Irlande 4/4;
Platilles; Bretagne, Estoupilles;
Toile de Paris; Ouvré de Russie;
Colette blanche; toile pour taies d'oreillers;
Toiles à draps de toutes largeurs;
Ginghams fil, &c. &c.

AUSSI:
Un grand assortiment de linge confectionné pour habitations. 13fév

CHAS. A. BARRIERE & FRERE,

20, RUE DE CHARTRES,

CHEMISES de toile, manufacture de Paris,
Chaussons, manufacture de Brettle & Hewitt,
Chaussettes anglais, coton écru, blanc et de fantaisie,
Modes de Paris, chaussons fil d'Ecosse de fantaisie,
Chaussons français écrus et blancs,
" soie de fantaisie,
" soie blanche,

CHEMISES DE PEAU.

Mérinos, manches courtes, demi-longues et longues
Gilets fil de Lisle, " "
Chemises de dessous en coton blanc et écru,
Do en soie,

CRAVATES.

Cravates en gros de Lyon noir et uni, de 26 à 40 pouces,
" armure noire et grenadine, do
" soie, dessins riches,
" batiste d'Ecosse et batiste fil,

GANTS.

Gants de Jouvin, peau de chevreau blanche, noire et couleur, do de Jouvin, soie, " "

MOUCHOIRS DE POCHE.

Mouchoirs batiste cardés, bordés 5/8 à 4/4,
" " piqués,
" " en couleur, bordés,
de poche, en soie,

BRETELLES.

Bretelles en coton et soie, dont quelques unes sont très belles.

Aussi :—
Un magnifique assortiment de marchandises de printemps telles que :
Piqués toile blanche et couleur,
Drap d'été, Casimir français léger,
Drap, tweed soie,
Etoffes de M [illegible] pour gilets, &c
Ces marchandises ayant été importées par nous-mêmes, seront vendues aux conditions les plus avantageuses. CHAS. BARRIERE & FRERE,
14 fév 20, rue de Chartres

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c. USTENSILES DE MENAGE,

No 29.—C. CARRERE—No 29.

Encoignure Condé et Madison.

(LIVRAISON A DOMICILE.)

Services de dîner porcelaine blanche.
do do do opaque,
Services à thé filet or,
Vaisselle et vases décorés.
Verrerie taillée.
Coutellerie anglaise,
Couverts, argenterie plaqué,
Lampes solaires,—Candélabres;
Articles en étain,—Batterie de cuisine;
Gaz liquide,—Camphine.
Huile de graisse,—Mèches à Lampes 23nov

COGNAC Pellevoisin—15 demi 30 quarts, 20 huitièmes pipes à preuve pâ [illegible] Cognac A. Denys.
25 quarts pipes [illegible] Cognac Julien Lecerrier
20 demi, 20 quarts pipes de preuve pâ [illegible] Cognac Blanc.
3 demi pipes 1re preuve pâle à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
26oct 27, rue de la Vieille Levée

5 demi-pipes vin O'Porto,
5 do do vin Xeres, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
[illegible] 27, rue de la Vieille Levée

PORCELAINE blanche de Limoges, [illegible] 17 caisses comprenant un assortiment complet, [illegible] C. CARRERE, encoignure Madison et Condé
26 sept

FAIENCE commune—30 paniers à l'entrepôt de la douane, à vendre pour [illegible] C. CARRERE, encoignure Madison et Condé
26 sept

COUTELLERIE ANGLAISE FINE :
Couteaux de table,
Couteaux de poche,
Rasoirs et ciseaux de Wade & Butcher,
Ciseaux,
A vendre par C. CARRERE,
26 sept 116, rue de la Vieille Levée

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux :
10 quarts Cognac de la marque J. Lee, de preuve,
15 huitièmes do do do do,
20 barils Vinaigre de vin blanc,
100 caisses vin rouge St. Julien Médoc, vieux,
20 do Fruits [illegible] do
20 do Cerises à l'eau-de-vie de Chauvet [illegible] do
20 do Abricots do assortis do
25 do Poires do do
25 do Prunes do do
20 do [illegible] Curaçao superfin
20 do Marasquino superfin
20 paniers Bouteilles vides, forme anglaise.
A vendre par NUMA LACOSTE,
31 oct 147 rue Royale

GRAISSE—150 barils en magasin, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co

[redacted]

CETTE médication n'a pas seulement pour but d'enrayer les accès, mais encore d'en prévenir le retour. Elle accomplit les articulations, et fait disparaître les nodosités, jusqu'ici presque toujours ineffaçables. La disparition progressive des stigmates de la goutte est vraiment la pierre de touche pour apprécier un remède anti-goutteux.

Ce résultat si caractéristique, toujours obtenu sans médicaments perturbateurs, démontre assez qu'il n'est pas seulement question de l'avortement éphémère des attaques, décoré, par certains auteurs, du nom pompeux de cure de la goutte, mais qu'il s'agit avant tout, de guérison sérieuse, durable, complètement exempte de dangers.

Pour comprendre parfaitement cette méthode si rationnelle et si constante dans ses résultats, voir la brochure de 106 pages qui accompagne toujours la liqueur ou les pilules.

A la Nouvelle-Orléans chez C. LABOURDETTE, pharmacien, encoignure St Philippe et Remparts, qui fera les remises d'usage aux pharmaciens.
9 oct—3m.

SULFATE QUININE

NOUS, soussignés, successeurs et seuls propriétaires des cachets et étiquettes Pelletier Delondre et Levaillant, prévenons le public de se tenir en garde contre les nombreuses contrefaçons des produits de notre fabrique et principalement du sulfate de quinine.

Nos produits qui jouissent depuis si longtemps d'une préférence marquée sur la place de Paris et partout où l'on désire avoir ce sel parfaitement pur, les trouveront toujours en dépôt chez
M. C. LABOURDETTE,
Pharmacien enc. St Philippe et Remparts.
26 oct—1m. ARMET STEINHEIL & VIVIEN.

REÇU directement de Paris et de Bordeaux:

Un grand assortiment de plantes de la nouvelle récolte, de produits chimiques et de médicaments patentés, tels que: Vin Séritage de Seguin,
Sirop de Dentition du Dr Lebarre,
Rob de Giraudeau de St-Gervais.
Véritable remède de Leroy,
Benzine Collas, essence de Trablitz.
Pilules stomachiques de Colbert.
do de Dehaut, de Blancard, de Vallet.
Grains de santé du Dr Franck.
Dragées de Gilles, de Duvignaux.
do de Gelis et Conté, de Martin.
Sirop de Briant, de Lamouroux, de Nafé.
do minéral sulfureux de Crosnier,
do de Lactucarium d'Aubergier.
do de Deherembure, contre la coqueluche.
Poudre et pastilles de charbon de Belloocq.
Racahout des Arabes, pâte de Nafé.
Pâte de Regnauld, de Dégénétais,
do de Lichen, de Paul Gage.
Dragées et pastilles de Santonine.
Régénérateur universel de Trauche-Labessée.
Saponine Duvignaux, papier de Fayar.
Cigarettes d'Espic, eau dentifrice de Philippe.
Un grand assortiment de clysopompes, d'hydroclises et de clisoriennes d'Adrien Petit.
Plaques à cautère en argent et en plaqué, etc. etc.
25 oct—15

MALADIE DE FOIE,

DYSPEPSIE

JAUNISSE.

Faiblesse nerveuse ou chronique, Maux de reins et toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac.

TELS QUE Constipation, Hémorroïdes, Accumulation de sang à la tête, Aigreur d'estomac, Nausée, Cardialgie, dégoût pour la nourriture, poids à l'estomac, douleur au creux de l'estomac, étourdissement, respiration précipitée et difficile, battements de cœur, suffocation lorsqu'on est couché, vue troublée, fièvre et douleur à la tête, manque de respiration, couleur jaunâtre de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine, aux membres, &c., chaleur soudaine, imagination effrayée et un grand découragement :

Toutes ces maladies peuvent être guéries
PAR LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS
DU Dr HOOFLAND,
préparé par
LE Dr C. M. JACKSON.
No 120, rue Arch, Philadelphie

Ils n'existe pas, aux Etats-Unis, de meilleur remède contre les maux que nous venons d'énumérer. Cette assertion est prouvée par le fait que les Amers continuent [illegible] de médecins les plus distingués avaient failli. [illegible]

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades; ils possèdent de grandes vertus contre les maladies du foie, la faiblesse des organes digestifs, ils peuvent se montrer très administrés en toute sûreté et ont un effet agréable.

Autres certificats donnés par des citoyens du Sud en faveur des CELEBRES AMERS ALLEMANDS DU Dr HOOFLAND, préparés par le Dr C. M. Jackson de Philadelphie—Les Amers ne sont agréés par aucun des remèdes certains pour la guérison de la maladie de foie, de la dyspepsie, de la jaunisse, de la faiblesse des nerfs, des maux de reins, &c.

Autres témoignages transmis de la Pennsylvanie, en faveur des AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND, préparés par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie, le meilleur remède contre les maladies de foie, la dyspepsie, la jaunisse, la faiblesse des nerfs, les maux de reins et les maladies provenant de l'estomac.

Le Dr GILES, de Newton-Hamilton (Pa), écrivait en mai 1851: "J'ai employé ces demi-douzaine de bouteilles de vos Amers Allemands, contre la maladie de foie et la faiblesse des nerfs [illegible]"

M J C. YOUNG, de Danphin. Pa. écrivait en date du 6 mai 1851. [illegible]

M J. A. GALT, de Strasburg, Pa., dans une lettre datée du 1er octobre 1851, dit: "J'ai vendu tous les bouteilles d'Amers que m'avait laissées votre agent [illegible]"

M BARBER BEATY, de Clarion, Pa., écrivait le 3 octobre 1851: "Vos Amers sont [illegible]"

C. J. CURTIS, de Waterford, Pa., écrivait le 18 mai 1852: [illegible]

M. CRONIN, de Dothore, comté Sullivan, écrivait le 14 mai 1852: "Il est personne qui ne soit satisfait de vos Amers Allemands. C'est un remède que je recommande [illegible]"

A vendre par tous les pharmaciens connus des Etats-Unis, et par
J. WRIGHT & CO,
No 151, rue de Chartres N O
sep—6m 3p. et camp Agents pour la vente en gros

L'HYDROPIPER DU DR GEOGHEGAN,

LE GRAND REMEDE CONTRE LA

Maladie de foie, la bile, la fièvre en frisson, la constipation, l'indigestion, la dyspepsie

Et tous les maux d'estomac et d'entrailles.

Ainsi que contre les scrofules et les impuretés du sang.

L'HYDROPIPER aide beaucoup à la digestion et remplace avec avantage le mercure dans les maladies de foie et les pilules purgatives dans la constipation. Il coupe également la fièvre en frisson, surtout lorsque la quinine a été employée en vain:

C'est un excellent tonique pour les constitutions faibles.

Bien que l'hydropiper ait un goût agréable et ne puisse faire aucun mal, les vertus en sont égales à celles des remèdes les plus puissants.

Souffrez-vous des scrofules!

Dans ce cas, lisez le post-scriptum suivant d'une lettre écrite par un avocat distingué de New Madrid Mo.

"P. S.—Vous désirez savoir si votre Hydropiper a réussi ! M. Presly Phillips m'a dit qu'il avait eu au grand le corps était couvert de boutons et qu'au bout de six semaines de diète, aidée de l'hydropiper, recouvra la santé.

Tout à vous. F W ARMSTRONG,

Autre témoignage en faveur de l'Hydropiper du Dr Geoghegan.

Dr A. E. Geoghegan—Ma femme souffrait des scrofules depuis longtemps et s'était adressée aux médecins les plus distingués, qui n'avaient pu réussir à la guérir; elle ne marchait plus depuis un an. Enfin j'eus recours à votre hydropiper et elle est [illegible] faut bien.

Le désir que d'autres malades profitent de votre excellent remède, m'a poussé à vous écrire ces quelques lignes.

Tout à vous F.G. GAMBLE.
Greenville, Miss. 15 juillet 1854.

Raymond & Patten, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en général.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agents,
JARVIS & WOODMAN,
coin Magasins et Commune.
Et J. WRIGHT & Co
11 sept No 151, rue de Chartres

Maison à Louer.

UNE jolie et agréable MAISON en briques à deux étages, au No 4, rue Barthélemy, entre Annonciation et Constance, ayant de bonnes chambres aérées, avec cuisine et autres bâtisses dans le fond, cave, &c. La cour est grande et bien entourée.
S'adresser à CHAS BYRNE,
21oct 46, rue Tchoupitoulas.

JARDIN A LOUER.

Le quart de l'îlot formant l'encoignure des rues Hôpital et Dorgenois, terre élevée et déjà cultivée, conviendrait parfaitement à un jardinier vu sa proximité avec les marchés de la ville.

La petite maison, bâtie au centre, est neuve ainsi que l'entourage. Il y a de plus un grand puits en briques qui peut donner assez d'eau pour l'arrosage du jardin pendant toutes les saisons.
S'adresser rue de Chartres, No 109, au premier.
14 oct J. BOULENGER.

A LOUER.

LE rez-de-chaussée du magasin No 4 Front Levée, entre Douane et Bienville. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à
HALL et RODD,
5 oct. 4 Front Levée.

E. NAUTES & CO.,

SUCCESSEURS DE

S. MASPEREAU & Co.,

25 RUE CONDÉ, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage,

Et manufacture d'ouvrages en ferblanc en tôle et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS,

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, émaillées et en fer-battu, fers à repasser, grils et tout article de cuisine.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage.

PEINTURES DE TOUTE QUALITÉ.

Aussi: Porte-lanterne, ferblanterie peinte, verrerie, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et verrerie de table taillés.

Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile equisitive, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool. Le tout à des prix réduits.

AUSSI
Briques à feu, anglaises.
Agents pour les cuisines Beebe.
" " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" " Forges portatives de Queen.
" " para-tonnerres de J. Spratt. 14 fév

EAU DE VIE—10¼ pipes eau de vie E. Lempey;
50¼ do do D & C Boyancey;
50¼ do do Ph Godard;
30¼ do do J B Godard.
En débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
31oct 17 et 19 rue St-Louis

VIN ROUGE—80 barriques vin rouge Deyris, Margaux;
50¼ barriques vin rouge Deyris Margaux;
1370 caisses do St-Julien Médoc;
46 do do Margaux Médoc;
20 do do Latte.
En débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par
EUG ROCHEREAU & Co,
31oct 17 & 19 rue St-Louis

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par
EUG ROCHEREAU & Co,
31oct 17 & 19 rue St-Louis

SARDINES A L'HUILE—250 caisses sardines 50¼ boîtes à Canue, La Rochelle; 80 do do de 100¼ de do; 5 do de 2080 do Philippe & Canaud, Nantes; 10 do de deufilet de do do—En débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par
EUG ROCHEREAU & Co,
31oct 17 & 19 rue St-Louis

300 CAISSES VIN ROUGE [illegible] Latour, La Rose, St Emilion, Haut Brion, Leoville, Margaux [illegible] en débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par V & E MAIGNAN,
31 oct 65, rue St-Louis

BOIS DE ROSE—Un petit lot, à vendre par
JUAN Y de EGAÑA,
24 oct 47 rue Bienville

VENTES A L'ENCAN

Succession Jas. E. LEE.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'hon. J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District, portant la date du 7 septembre 1854, dans la succession de Jas. E. Lee, la propriété ci-après décrite, savoir;

Un terrain situé dans le faubourg des Religieuses, dans l'îlet No Ilet B désigné par le No 12, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 120 pieds, parallèle à la rue Bellegarde, borné d'un côté par le terrain No 11 et de l'autre par le terrain No 13, d'après un plan de L. Bringier, portant la date du 4 mai 1831. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant: Une maison en bois à deux étages, avec chambres dans les mansardes, au coin des rues Fulton et Ste Marie; une, vaste écurie s'étendant de la rue Ste Marie; et quelques bâtisses en bois faisant face à la rue Fulton.

Conditions:—La moitié comptant; la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec privilège du vendeur.

L'acte de vente pardevant C Cavellier, notaire public. [illegible] 20 sept—[illegible]

Succession de Auguste Maurisle, dit Auguste Maurice.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

EN vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans (agissant durant l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans), portant la date du 25 octobre 1854, il sera vendu MERCREDI 8 novembre prochain, à midi, aux endroits ci-dessous désignés, les établissements appartenant à ladite succession, tels qu'ils sont décrits plus bas:

1° Le magasin de confiserie situé au coin des rues St-Louis et Royale, ainsi que tout le fonds dudit magasin, comprenant montres, étagères, appareil de soda, &c., &c.;

2° Le laboratoire et tous les appareils qui y sont attachés, situé au No 78, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon;

3° Le magasin de confiserie situé au coin des rues Canal et Bourbon, ainsi que tout le fonds dudit magasin, comprenant montres, étagères, comptoirs, appareils de soda, &c., &c.;

4° Les meubles du défunt, renfermés dans une chambre située au No 78, rue St-Louis, au-dessus du laboratoire;

5° Le terme non expiré du bail du magasin situé au coin des rues Canal et Bourbon. Ledit bail expirera le 31 octobre 1856.

Les établissements ci-dessus décrits seront vendus en bloc, l'un après l'autre, sur les lieux.

Conditions: comptant. 26 oct—3 au 10

Succession de Joséphine Forstall, veuve de George Jove,

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu lundi 6 novembre 1854, à 4 1/2 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Craps et Union—en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 20 octobre 1854.

Les effets mobiliers appartenant à la susdite succession, consistant en : Lits et literie, armoires, tables, chaises, toilette, bureau, miroir, pendule, ornemens de cheminée, tableaux, linge, ustensiles de cuisine, faïence. Aussi: 10 cuillers et 10 fourchettes en argent, 12 cuillers à café, &c. &c.

Conditions—comptant. 28oct—30,8n

Succession de Joséphine Forstall, veuve de George Jove.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 25 novembre 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

En vertu d'un ordre de l'Hon Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 octobre 1854, pour compte de la susdite succession, les esclaves suivans, savoir :

CLARISSE, négresse âgée d'environ 45 ans et son fils LOUIS, âgé d'environ 9 ans.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur les esclaves vendus, et en cas de non-paiement à [illegible] d'intérêts de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Jh Lisbony, notaire public. 28oct—11,25nov

Succession Marie Dargelas femme Joseph Labatut.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

MARDI, 7 novembre 1854, à 4 heures demie de l'après midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Dauphine et St Philippe, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de district de la Nlle Orléans en date du 25 octobre 1854, les effets mobiliers de la susdite succession, tels que: lit, armoire, chaises, tables, garde-manger, pendule, verrerie et faïence, linge de corps et de ménage &c. &c.

Conditions—comptant. 27 oct—27, 31, 7 nov

VENTE PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Encanteur.

Bureau rue des Ursulines, No 302.

Joseph Lanata et autres, vs. Fernando Torres Jr. pour un abandon forcé.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 8542.—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1854, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente dans la rotonde de la Bourse St-Louis, jeudi le 30 Jour de novembre 1854, à midi, les propriétés ci-dessous désignées appartenant à l'insolvable, pour le paiement de ses créanciers.

1o—Un lot de terre situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 48, borné par les rues Douane, Claiborne, Bienville et Derbigny, désigné comme lot No 1 sur un certain plan dressé par J. D. de Armas, architecte, daté le 25 septembre 1834, ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Derbigny, et mesurant (mesure américaine) 25 pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de 79 pieds face à la rue Derbigny, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques, avec cuisine en bois dans la cour, divisée en deux logements.

2o—Un autre lot de terre situé dans les mêmes district et îlet que ledit lot, désigné sur le même plan comme lot No 2, adjacent audit lot No 1, mesurant en pied américain 25 pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de 79 pieds, entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques et cuisine en briques divisée en deux logements.

Lesdits lots Nos 1 et 2 faisant face sur la ligne du fond à un passage commun de quatre pieds de largeur, sur lequel passage divise lesdits lots Nos 1 et 2, et est destiné exclusivement à l'usage du propriétaire desdits lots Nos 1 et 2.

3o—Un lot de terre situé dans les mêmes district et îlet, désigné sur le susdit plan comme lot No 3, mesurant en pied américain 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 59 pieds, entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques divisée en deux logements. Ledit lot faisant face sur la ligne du fond aux lots Nos 1 et 2. La maison principale construite sur ledit terrain étant séparée de la propriété ci-dessus décrite, comme lot No 4, par un mur mitoyen. Le lot No 3 étant forme lesdits lots Nos 1 et 2 [illegible].

4o—Un lot de terre situé dans les mêmes district et îlet, désigné sur le même plan comme lot No 4, mesurant, en pied américain, 26 pieds 10 pouces et 8 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à étage, dont la façade sur la rue Derbigny, est en briques, et le reste de la bâtisse principale étant en colombages, ayant aussi une cuisine à étage, écuries, latrines et citerne.

Les quatre lots de terre ci-dessus décrits seront vendus conformément au plan sus-dit qui sera exposé à la Bourse St-Louis le jour de la vente. Les lots Nos 1 et 2 seront vendus séparément; les lots Nos 3 et 4 seront vendus ensemble.

5o—Huit lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie de l'îlet borné par les rues Tricou, Hancock, Grande Hommes et Craps, désignés par les Nos 13, 14, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 et sur un plan dressé par J. A. Gudrand [illegible] daté le 18 décembre 1838 et déposé en l'étude de Carlile Pollock alors notaire en cette ville, lesdits lots étant adjacents et mesurant en pieds français, savoir : Les lots Nos 13 et 14 s'adjoignant, mesurant 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur une profondeur de 113 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 21 mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Hancock, sur une profondeur de 134 pieds 4 pouces; le lot No 22 s'adjoignant au lot No 21, mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Hancock sur une profondeur de 134 pieds 4 pouces, et les lots Nos 23, 24, 25 et 26 s'adjoignant et mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Hancock sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Le dit lot No 26 formant l'encoignure de la rue Grands Hommes.

6o—Honoré, esclave âgé d'environ 30 ans, bon charpentier.

7o—Daphné, mulâtresse âgée d'environ 44 ans.

Conditions comptant.

Actes de vente par devant O. Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 oct—31, 6, 13, 20, 25, 30

A VENDRE, à livrer par les navires Lemuel Dyer et Fidessa, attendus de Bordeaux :
80 barriques vin rouge bon ordin St-Julien Médoc,
20 barils vin blanc Haut-Sauterne,
13 barriques vin blanc Haut Sauterne,
60 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis,
30 caisses abricots,—65 caisses prunes,—15 caisses poires,—10 caisses fraises en jus,—15 caisses fruits au jus, assortis,—10 caisses fruits au jus, en demi-bouteilles,—10 caisses liqueur eau de noix,—20 caisses absinthe Sauvegeol et Branston,—120,000 bouchons pointus courts,—95,000 bouchons demi-longs superfins, en sacs de 500,—85,000 bouchons réguliers fins, en sacs de 500,—10,000 bouchons pour demi-bouteilles, en sacs de 500, à vendre par
10 oct J. N. CURIEN, 23, rue Toulouse

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.—973 colis [illegible] en débarquement du steamer Black Warrior, des navires Matoro, Sarah Bridges, Elvina Owen, St-Charles, Globe, White Falcony, Carnatic, Ocean Traveller, Young Brander, Undine et de la barque Saxony—En magasin; un grand et bel assortiment comprenant : bottes pour hommes, jeunes gens et enfans; chapeaux en laine et en feutre de toutes qualités et formes, et souliers pour dames, demoiselles et enfans, sortant des meilleures manufactures du Nord et de l'Est.

Toujours en magasin : chapeaux laine noirs et blancs pour planteurs. Ces articles ayant été choisis expressément pour le marché, les acheteurs trouveront leur avantage à venir les examiner avant d'aller ailleurs. I. HOBBS & Co,
30oct—v&s. 12 et 14, rue de la Douane

Aux marchands commissionnaires.

3000 paires Russett de première qualité, bottes pour la boue et chapeaux laine, pour plantation.
3000 paires brodequins Russett première qualité.
2000 do bottes pour la boue.
600 douzaines chapeaux laine noir et blanc.

En déchargement des navires Tanguber, Sarah Bridges, Undine, Carnatic, Ocean Traveller et Geo. Peabody : 870 caisses contenant un magnifique assortiment de bottes et souliers pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix par
FROST & Co,
30 oct No 10, rue des Magasins

Mme DURAND,

RUE ROYALE, No 127,

ENTRE TOULOUSE ET St PIERRE

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Sumner, Belle Assise, Globe et Sea Queen, un assortiment complet de Variétés et de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris: Chapeaux, capotes de soie et velours, Manteaux et Pelisses, nouveau genre, Voiles dentelle, Broderies, Coiffures, Peignes en écaille, à l'impératrice et Ombrelles, Eventails, Rubans, Fleurs, nouveaux genres, fournitures pour modes. Mme Durand, par le bon goût qu'elle a apporté au choix de ces modes et nouveautés et par ses prix modérés espère mériter le patronage qu'elle sollicite. 24 nov

Aux Marchands et Planteurs.

Les soussignés ont en magasin et reçoivent constamment de Wheeling, un assortiment de roues avec brancards et essieux en fer, qu'ils offrent aux prix de manufacture, et garantissent d'aussi bonne qualité, sinon supérieure aux roues vendues dans ce marché.

Ils prennent aussi des ordres pour tout genre de charronnage et les débarquent sur les habitations le long du fleuve, sans augmentation de prix.

Ils reçoivent du Nord, et d'Europe, un grand assortiment de quincaillerie, qui, avec ce qu'ils avaient en magasin précédemment, complète leur assortiment, qu'ils offrent aux conditions les plus avantageuses. DEBLANC & FAUCHEUX,
No 26, Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.
29sout—6m

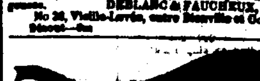

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

SUCCESSEUR DE M. ROSCONI,

Rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises [illegible] arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. 24 avril—1an

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.

NOUS recevons constamment d'excellentes sangsues de la Hongrie et de la Suède. Nous les vendons en gros ou en détail, au plus bas prix du marché.

Pharmacie et dépôt de produits chimiques de STEIN, Nos 91 et 91, rue du Canal,
24 mars encoignure Carondelet

VIN DU RHIN—Quelques caisses qui seront vendues à très bas prix pour clore une consignation. A vendre par H. MENGENS,
5 oct 31, rue de la Commune

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN.

Meubles! Statues de marbre, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

LUNDI, 6 novembre 1854, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu au No 47, rue des Magasins, Une facture de meubles, comprenant: sofas, tête-à-tête, lavabo à dessus de marbre, bois de lit, armoires, bureaux, chaises, glaces, vases de terre, pendules, &c. &c.

Aussi:—Deux statues de marbre, partiellement endommagées. 31 oct

Cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, 8 novembre 1854, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 47, rue des Magasins, pour clore des consignations, 400 milliers cigares de la Havane, Régalias, mêdia Régalias, Londres, Prensados, Bayonettes, Cazadores, &c.

Les cigares ci-dessus sont entièrement garantis importation directe de la Havane.

Des catalogues avec tous détails désirables seront prêts deux jours avant la vente. 27 oct

Cigares Allemands.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 9 novembre 1854, à 10 heures et demie A. M. il sera vendu à l'encan, au No 47 rue des Magasins,

67 caisses contenant chacune 10,000 cigares Allemands, comprenant un assortiment général de Régalias, Londres, Millares Trabucos, &c.

Des catalogues seront prêts un jour avant la vente. Conditions libérales. 27 oct

Vente par catalogue, eaux de vie françaises, vins, thé, bouchons, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI, 10 novembre 1854, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au No 47, rue des Magasins,

126 futailles eaux de vie, comprenant les différentes marques, Arzac, Seignette, United Vine Yard Proprietors, Pellevoisin, Marett, Otarenger, Denis, Jules, Robin, Lafoelière, Wellington, Morton & Co, la plus grande partie dans les entrepôts de la Douane;
70 quarts vin de Porto, différentes marques;
480 caisses vin de Bordeaux;
20 do passage en paniers;
250 paniers vin de champagne;
250 caisses thé, pouchong, impérial et gun powder;
10 pipes genièvre de Hollande, steamboat brand, en douane;
38 quarts vin Malaga sec, Kreizer;
110 paniers huile d'Olive en bouteilles et demi-bouteilles;
40 balles bouchons pointus et réguliers;
200 caisses cerne,
110 do sardines;
150 do eau de fleurs d'oranger;

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente; conditions libérales. 27 oct

ESCLAVES—ESCLAVES.

Succession de Elisabeth Rapp, f. d. l.

PAR J. EUGENE TOURNE, encanteur,

26, rue Commune.

MARDI, 5 décembre 1854, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la 2me Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 6 novembre 1854, les esclaves suivants, appartenant à ladite succession :

ANNE, négresse âgée de 40 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant JACQUES DOMINIQUE, âgé de 4 ans.

JESSE, nègre âgé de 40 ans, cuisinier et domestique en général.

JUSTINE DOMINIQUE, négresse âgée de 14 ans.
MARY, mulâtresse âgée de 8 ans, orpheline.
SOPHIA, mulâtresse âgée de 24 ans.
JANE WILLIAMS, négresse âgée de 65 ans.
PAULINE LAPLACE, mulâtresse âgée de 35 ans, (elle prétend être libre).

Conditions.—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque spéciale sur lesdits esclaves.

Actes de vente pardevant J. Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
4nov—6,7,20,21,2,4,5déc

Les négocians et Commis.

Et tous ceux qui sont en cas l'intention de se mettre dans les affaires, devraient pouvoir bien tenir leurs livres eux-mêmes, sinon ils sont exposés à faire de graves erreurs et à subir de graves pertes. On peut acquérir dans peu de jours, une connaissance de la tenue des livres et avoir une belle écriture à l'académie de DOLBEAR, rue du Canal No 108.
30oct RUFUS DOLBEAR.

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 18, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture nette, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, les élèves écrivant à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.

Heures: 9 à 11 A M., 4 à 6 P M., et 7 à 9 le soir. Les cahiers qui veut l'écriture par [illegible]
16nov—1a J. W. DOLBEAR
18, rue du Camp.

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE—Soignée des années 1795, 1796 1819 et 1820; Godard de 1836; Otard, Dupuy et autres marques, des différents prix et qualités.

Vins—Madère Old Dandy [illegible] South Side et Indo-Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Neveu, vieux Porto, Vin du Rhin, Hockheimer, Crémant de Bouzy, Fleur de Sillery, Heidsieck et plusieurs autres marques de Champagne. Vin blanc et rouge de toutes qualités en barriques et en caisses.

Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey de Monongahela et d'Irlande, whiskey vieux Bourbon et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bière de Barclay, Perkins et Guiness, 200 caisses de bière et porter, en quarts et bouteilles, et en mot tout ce qui concerne [illegible] Toutes ces marchandises seront offertes à des conditions les plus libérales pour de plus amples détails au magasin de [illegible] 200 paniers de porter et Ale, en bouteilles et demi-bouteilles. SEWELL T. TAYLOR,
14déc 18, rue Royale.

GUANO.

Réduction considérable dans les prix.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public que, par suite d'ordres transmis par le gouvernement péruvien à ses agents de Baltimore, ils sont autorisés à réduire leurs prix de Guano de quarante-cinq [illegible] par tonneau.
7 sep—6f CASTILLO & MARISPE.

GUANO DU PEROU.

A PARTIR de cette date, l'avoir constamment en main pour satisfaire le véritable GUANO du Pérou, importé par MM. Castillo et Marispe, et en vendre depuis une jusqu'à cinq tonneaux, aux prix des agents [illegible] cet à cts la livre.
P A GONZALES,
No 11, Front Levée, près Bienville

A VENDRE en débarquement du navire les Deux Sœurs, arrivé de Marseille :—80 caisses fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte.
300¼ boîtes sardines marque Rodel & fils,
500 do do do do do
100 do de grandes boîtes do
A vendre par J N CURIEN,
23 rue Toulouse

HOUBLON—Reçu par le navire Young Brander, 18 balles houblon de la dernière récolte de 1854 A vendre par P. CUSACHS,
24 oct Enc. Royale et St Philippe

HUILE d'olive—Reçu par le navire Européen, de Marseille:
400 paniers bouteilles 24 onces et demi-bouteilles huile d'olive surfine de la marque de Poncet fils, vendre en entrepôt par P. CUSACHS,
[illegible] enc. Royale et St Philippe

HUILE Palma-Christi No 1, très claire, à vendre par P. CUSACHS,
24 oct Enc. Royale et St Philippe

HUILE DE LIN—10 barils huile de lin anglaise. A vendre par P. CUSACHS,
24oct Enc. Royale et St Philippe

THEREBENTINE—15 barils thérébentine nouvellement reçue, à vendre par P CUSACHS,
24oct Enc. Royale et St Philippe

PEINTURE blanche—50,000 livres peinture blanche dans des petits barils, grandeur 25 livres de la marque "Union". A vendre par P CUSACHS,
24oct Enc. Royale et St Philippe

CURCUMA—20 barils curcuma, à vendre par P. CUSACHS,
24oct Enc. Royale et St Philippe

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, afin de remplacer, autant que possible, les eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver quelque temps sans s'altérer.

Seront préparées d'après les analyses les plus exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seidlitz etc., etc. D. PERES, Pharmacien,
11juil encoignure Toulouse et Bourbon

POMMADE DE Mme JOURDAN,

(ci-devant Mme Gonnolieu),

Contre la chute des cheveux.

CETTE POMMADE employée depuis tant d'années avec un succès toujours croissant, arrête la chute des cheveux, les noircit et les fait pousser promptement.

Les substances végétales forment seules la base de cette Pommade, la meilleure et la plus estimée.

Seul Dépôt, chez EDOUARD GUILLOT,
209, rue Royale, entre Ste Anne & Dumaine.
1er mai—1an

GRAND REMEDE DU SUD.—Liqueurs de Jacob, contre les maladies d'entrailles, le choléra, la dysenterie, la diarrhée, le choléra-morbus, les coliques bilieuses, le choléra infantum.

CE remède est excellent contre un grand nombre de maladies auxquelles les femmes sont sujettes et parmi lesquelles il faut mentionner d'une manière spéciale, les menstrues douloureuses. Les vertus de la liqueur de Jacob sont trop connues pour avoir besoin d'éloges.

1o—Elle guérit les cas les plus dangereux de diarrhée.
2o—Elle guérit les cas les plus dangereux de dysenterie.
3o—Elle guérit la diarrhée contractée en Californie ou au Mexique.
4o—Elle diminue l'intensité des plus affreuses coliques.
5o—Elle guérit le choléra-morbus.
6o—Elle guérit le choléra infantum.
7o—Elle guérit les menstrues douloureuses.
8o—Elle diminue les douleurs des os et aux reins.
9o—Elle combat les douleurs nerveuses et l'abattement.
10o—Elle produit la régularité.
11o—Elle chasse les humeurs.
12o—C'est un admirable tonique.

Quelques extraits de lettres et de certificats.

"J'ai employé la liqueur de Jacob. C'est un remède très efficace et très précieux."

L'HON. HIRAM WARNER,
Juge de la Cour Suprême, Géo

C'est avec plaisir que je recommande la liqueur de Jacob; ma propre expérience celle de mes voisins et de mes amis m'autorisent à déclarer que c'est réellement un remède souverain.

WM. H. UNDERWOOD,
Ancien juge de la Cour Suprême, comté Cherokee.

"Je me fais un vif plaisir de recommander ce précieux remède à toutes celles qui sont atteintes de douleurs d'entrailles; c'est, sans contredit, le meilleur préparation contre ce mal; je n'en ai jamais employé d'aussi efficace.

A. A. GAULDING,
Député G. M. de la Grand' Loge de la Géorgie.

"J'ai employé la "Liqueur de Jacob" et le résultat que j'ai obtenu, établit à l'opinion de ceux qui y ont eu recours, me font croire que c'est le meilleur préparation contre les maladies [illegible]"
MILES G. DOBBINS.

Caissier de la Banque de l'Etat de la Géorgie, Griffin.
"Si le témoignage de ceux qui ont employé la "liqueur de Jacob" [illegible] les meilleures préparations contre les maladies d'entrailles. Les nombreux certificats qui arrivent de toutes parts à Florence, prouvent que les autres remèdes de ce genre ne peuvent être comparés cette liqueur.

A. FLEMING,
Caissier de la Banque "Marine & Fire Insurance" Griffin.

"Il a fallu aussi peu de temps à cet excellent remède pour devenir célèbre qu'il en a fallu à Bonaparte pour conduire ses bataillons en Russie. On en fait l'éloge partout où il a été employé." (Georgia Chronicle, 19 mai 1853.)

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nlle-Orléans.
Agents pour la vente en gros.

Qui se recommandent respectueusement aux principaux marchands et planteurs de la Louisiane, du Mississipi et du Texas.

WM. W. BLISS & Co, Propriétaires,
Mmai—6m—3p Géo.

ORGUES DE SALON ET D'EGLISE.

LES soussignés ont l'honneur d'informer à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir un assortiment considérable d'ORGUES EXPRESSIVES, pour salon et église. Ces instruments, d'un prix modéré et donnant [illegible] des orgues à tuyaux du prix de 2,000 [illegible]. Ils ont aussi un grand assortiment de [illegible] Les sons en sont parfaits et d'une douceur [illegible] ne laisse rien à désirer aux oreilles les plus difficiles.

A vendre par CHARLES GUERINEAU & Co,
Seuls agents aux Etats-Unis
24 déc 209 rue Royale No 209, Orléans

CHARLES GUERINEAU & CO, rue Royale No 209, encoignure Orléans, et bien connue pour leurs prix modérés, préviennent leurs clients et le public en général qu'ils viennent de recevoir un très grand assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que:

Objets de piété en albâtre, porcelaine et biscuit.
Même objets religieux de différents sujets
Garnitures d'autel.
Statues et ornements courtes.
Objets en grenat, cornaline et ambre, montés en or, bagues, &c. &c.
Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les genres.
Ils ont aussi comme par le passé, pour cadeaux du 1er de l'an, une variété de livres de piété et d'histoire à tous les prix, tels que
Paroissiens de luxe, ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c., &c. 24déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD & MAY.

Portion de terre de valeur sur la rive droite du fleuve Mississipi, paroisse d'Orléans.

Succession de George Poulhes.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 4 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre [illegible] de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 17 février 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de George Poulhes, décédé, savoir :

Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ quatre milles au-dessous de la ville, mesurant deux arpents, plus ou moins, de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 40 arpents, bornée au nord par la Boulevard (Out-off), et au sud par la propriété de M. Casimir Lacoste. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
4 oct—14, 28 et 4 nov

Succession de John O'Hair—Maison en bois à deux étages, dans la rue Clara, près du dépôt du chemin de fer de Jackson et du Nord.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J N. Lea, Juge de la Deuxième Cour de District de de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 7 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de John O'Hair, décédé, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 9, dans l'îlet No 28, compris entre les rues Clara, Clio, Martin et Erato. Le dit terrain mesure, en pied américain, 30 pieds de face à la rue Clara, plus ou moins, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces 1 ligne, plus ou moins, entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par C. Giroux & Castaing, portant la date du 26 avril 1851 et d'après un plan dressé par A. E. Phelps, portant la date du 1er février 1854. Ces deux plans sont déposés à l'étude de Robert J. Kerr, alors notaire public en cette ville. Les bâtisses sont, une maison en bois à deux étages, ayant 4 chambres, écurie et [illegible].

Conditions de la vente, comptant.
L'acte de vente pardevant E. Drouet [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 oct—[illegible]

Nègre pour une presse à coton.

Succession de Mme Ellen O'Sullivan, femme de James D. Brown.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 6 octobre 1854,

L'esclave TOM, âgé de 35 ans, bon nègre pour une presse à coton, vendu pour le compte de la succession de Mme Ellen O'Sullivan, femme de James D. Brown, décédé.

Conditions: comptant.
L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais de l'acquéreur 7 oct—21 4 11 n

Esclaves de prix—Vente pour le compte de la succession JESSE BELL et pour effectuer un partage entre les héritiers de la dite succession.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J A BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 25 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Cotton, Juge de la Sixième Cour de District de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 26 octobre 1854, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Jessie Bell et pour effectuer un partage et un règlement entre les héritiers de ladite succession, savoir :

No 1—PHILIP, âgé de 30 ans, travailleur robuste,
No 2—FRANK, âgé de 40 ans, bon travailleur,
No 3—BILL, âgé de 22 ans, extraordinairement robuste et bon travailleur,
No 4—JOE, âgé de 13 ans, bon domestique et travaillant dans une boutique de barbier,
No 5—NANCY, âgée de 40 ans, bonne cuisinière américaine et domestique,
No 6—NICE, âgée de 14 ans, mulâtresse, bonne domestique,
No 7—BECK, âgée de 24 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, bien recommandée,
No 8—et son enfant: JANE, âgée de 4 ans et FILBERT, âgé de 2 ans,
No 10—MARY, âgée de 13 ans, négresse, excellente domestique,
No 11—CHARLOTTE, âgée de 5 ans, orpheline.

Conditions de la vente, comptant.
Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire aux frais des acquéreurs.
Aussi—Les esclaves ne seront livrés avant que l'acquéreur ait rempli les conditions de la vente. 27 oct—[illegible]

Bonne propriété améliorée dans la rue Dryades.

Succession de Wilhelmine Engmann.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans (agissant en l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans), la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Wilhelmine Engmann, décédée, savoir :

Un terrain ou portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District autrefois Deuxième Municipalité de la Nlle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Dryades, [illegible] Triton et Dryades. Le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 7 lignes, [illegible] Triton, de 164 pieds 9 pouces 7 lignes, [illegible] Les bâtisses consistent en une maison à deux étages avec 3 chambres, à deux étages, une cuisine à deux étages bien [illegible]

Conditions—La moitié comptant; la balance à 6 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à compter du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront l'avantage de leurs propriétés de [illegible] aux frais de l'administrateur jusqu'à ce que les billets soient payés.

L'acte de vente pardevant Philip Prendergast, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Le plan est exposé à l'Arcade.
20 oct—11,25,2déc

Succession de Jas. McNally.

Propriété améliorée dans la rue Nouvelle-Orléans, de Dryades.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Cotton, Juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 26 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Jas. McNally, décédé, savoir :

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Live Oak, Laurel, Hudson et Philippe. Ledit terrain mesure 28 pieds de face à la rue Live Oak [illegible] sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses sont une maison en bois, avec quatre grandes chambres, grand salon, cuisine, une grande cuisine et autres dépendances.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à compter du jour de la vente.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau [illegible]
[illegible]—21 oct—21,11,2,9 d

ALFENIDE—ALFENIDE.

DEPUIS que nous sommes à même d'offrir ce métal aux familles, pour remplacer le mieux et le plus avantageusement possible l'argenterie de table, ce n'est pas un simple essai, mais une expérience de dix années que nous avons faite. Ce n'est pas un métal nouveau comme on [illegible] que l'on croit; [illegible] L'alfénide est le seul métal que l'on puisse [illegible]

Le poinçon de son, la pesanteur et l'élégance des articles faits avec ce nouveau procédé, sont des preuves incontestables qui portent sa valeur. Ceux qui voudront se convaincre de ce que nous avançons, n'ont qu'à venir observer les échantillons suivants :

Couverts de table unis et à filets,
Do de dessert do
Cuillers à café, à ragoût et à potage,
Manches à gigot, couteaux de table et à découper, hors d'œuvre, &c., &c.
A. PAYA & Co,
Seuls dépositaires en Louisiane,
24sept 24, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux :
10 quarts pipes eau-de-vie
20 barriques vin rouge;
[illegible] caisses do do
A vendre par F. ROUMIEU,
[illegible] Rue St-Louis, No 66.

CONFECTION D'HABILLEMENTS D'HOMMES.

HABILLEMENTS CONFECTIONNES

H. HUARD.

No. 69 rue Commune, entre Camp et Magasins.

LE soussigné ayant engagé un tailleur expérimenté pour la coupe d'effets d'hommes, tels que habits, redingotes, pantalons, gilets, etc., etc., etc., informe respectueusement ses amis, connaissances et le public qu'il se chargera de toutes commandes qui pourront lui être faites pour la confection des articles ci-dessus, à des prix extrêmement modérés.

Ayant fait à New York un choix de costumes du dernier genre, et de draps de toutes nuances, on trouvera toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en ce genre. L'occasion la plus grande sera ponctuellement portée à la coupe ainsi qu'à la façon qui ne laisseront rien à désirer.

Aussi:
Un assortiment complet d'habillements confectionnés reçus par les derniers arrivages, tels que:
Redingotes noires, brunes, bleues, olives;
Paletots légers et pardessus;
Pantalons noirs satin laine;
Do fantaisie dernier genre;
Un magnifique assortiment de gilets de dessous.

Aussi:
Un grand assortiment de chemises, caleçons, cravates, parapluies, malles, etc. etc. etc.
16 oct H. HUARD.

Aux Médecins, Etudiants en médecine, &c.

REÇU tout récemment, un des plus grands et des meilleurs assortiments de INSTRUMENTS DE CHIRURGIE qui aient jamais été importés à la Nlle-Orléans, comprenant en partie :

Instruments anglais, français et américains, à dissection;
Boîtes de chirurgien, diverses grandeurs;
Instruments à amputer et trépaner;
Instruments à ligatures, avec pompes et verres;
Instruments de dentistes, scarificateurs, &c.
Pessaires et bandages;
Lancettes anglaises en boîtes à lancettes en argent;
Boîtes en argent de pierre infernale de Lallemand;
Boîtes d'instruments de Walsly pour les rétrécissements;
Sondes en argent, gomme élastique et métalliques;
[illegible] trompettes acoustiques et seringues en [illegible]
[illegible]
Aussi, une grande variété d'instruments du dernier genre et ceux des meilleurs manufacturiers. A [illegible] et [illegible] et d'instruments [illegible]
[illegible] rue Canal et Carondelet.

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,

No 57, RUE DU CAMP.

Papeterie Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de tenture, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et cartes de commerce.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES,

ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE FOURNITURES DE BUREAU.

[illegible]
24déc—1an

EN débarquement du [illegible] venant de la [illegible] Cabello, Cabinet, &c. &c. &c. [illegible] A vendre par ANTO. COSTA,
4 oct 16 rue de la Douane

CAFE [illegible] de Guayaquil, pâte vert, première qualité, en magasin et à vendre par
ANTO. COSTA,
4 oct No 16 rue de la Douane

A [illegible] par le St Patrick, de New-York—100 sacs Cacao de Guayaquil, première qualité, à vendre par ANTO. COSTA,
4 oct 16 rue de la Douane

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD & MAY.

Vente d'un [illegible] Magasin dans la rue [illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 11 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks :

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle Levée, Commerce, Lafayette et Girod. Le dit terrain mesure 19 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Commerce, sur une profondeur de 93 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne latérale du terrain No 30 et 91 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne latérale. Les bâtisses sont: un entrepôt en briques à deux étages avec un grenier [illegible] et [illegible]. Ce magasin est très bien situé pour un entrepôt en n'importe quel genre d'affaires.

Conditions de la vente: Un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant R. J. Kerr, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30oct—12

Succession de William Hangmann.

Résidence de choix pour famille et Terrains vagues dans les rues Nayades et Apollon.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 28 septembre 1854, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de William Hangmann, décédé, savoir :

1o—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Nayades, Apollon, Jackson et Philip, mesurant 160 pieds 3 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: Une jolie maison de campagne, en briques, bâtie d'après l'architecture moderne, avec colonnes cannelées et une large galerie sur la façade, un grand corridor d'entrée, salon, trois grandes chambres à coucher, deux grandes cabinets, chambre à bain, le tout parfaitement construit. Les bâtisses du fond sont : Une bâtisse en briques à deux étages, comprenant : cuisine, chambres à domestiques et autres chambres à coucher; le bâtiment est planchéié, deux chambres à blanchir, poulailler, trois grandes serres, un jardin avec des arbustes de choix sur le devant.

2o—Deux terrains désignés par les Nos 13 et 14, touchant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 2 lignes, le tout plus ou moins.

3o—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même îlet, désigné par le No 12 et immédiatement derrière la maison, mesurant 30 pieds, 8 pouces 5 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 2 lignes. Les améliorations sont: une écurie neuve et un grand puits en briques.

Ces propriétés sont neuves et admirablement situées sur les terres les plus élevées de la ville, offrant des facilités pour communiquer avec le centre du commerce de la Nouvelle-Orléans, par le chemin de fer ou les omnibus de Carrollton qui partent à toutes les heures du jour.

Conditions de la vente:—Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, et s'il devient nécessaire d'intenter des poursuites pour un billet ou l'un des billets, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat, lesquels ne devront pas excéder 5 pour cent sur le montant réclamé.

Les bâtisses seront assurées pour toute leur valeur et les polices d'assurance resteront entre les mains de l'administrateur jusqu'à ce que les deux premiers billets soient payés.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 oct—5, 16 et 27 oct et 11 nov.

Succession de Samuel W. Philbrick.

Magasin dans la rue St Marc et Maison dans la rue Constance.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle. Orléans, portant la date du 24 juin 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Samuel W. Philbrick, décédé, savoir :

1—Cinq terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, Ste Magdeleine et St Marc. Lesdits terrains mesurent chacun 30 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 9 1/4 [illegible] Les bâtisses sont: une excellente pièce, avec machine pour fabriquer et presser le coton, [illegible] [illegible] [illegible]

2—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Constance, Magasins, Berthélemy et Jackson. Ledit terrain mesure 29 pieds 6 pouces face à la rue Constance, sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces 4 lignes, et 12 pieds de face à la rue Barthélemy, 116 pieds 6 pouces sur l'autre ligne et [illegible] 25 pieds [illegible] et de 14, à la ligne du fond, [illegible] Les bâtisses sont : une maison en bois à deux étages, avec colonnades et galerie sur la façade, porte cochère, portant du côté de la maison, arbres, allées &c. et cave dans le fond.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à l'échéance.

Les actes de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.
1 nov—11, 21 nov, 2déc.

Succession de Mme Joséphine Ann Vandergriff, femme de Daniel Clark.

Propriété améliorée, et bien située dans la rue Washington, Quatrième District.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District, agissant en l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 26 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Mme Joséphine Ann Vandergriff, femme de Daniel Clark, décédée, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, autrefois Lafayette, désigné par le No 2, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Sixième, Chesnut et Prytanie. Ledit terrain mesure 32 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 160 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une élégante maison, en briques, à deux étages, avec double salon, salle à manger, 6 chambres à coucher, une grande galerie sur la façade et sur le côté, ayant trois grandes chambres [illegible] et [illegible].

Il sera de plus vendu cette propriété, la même localité, un terrain adjacent, désigné par le No 3, mesurant 32 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 160 pieds 3 pouces. Il y a une citerne sur ce terrain et [illegible]. Ce terrain est d'une valeur magnifique pour un jardin à fleurs et un [illegible]. Ces propriétés sont dans la localité la plus saine de la ville et ont été la résidence de [illegible] M. James Robb.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant J. F. Coffee, notaire public, aux frais des acquéreurs.
31 octobre—21, 11, 21, 2déc

Succession de B. Duffy.

Terrains vagues dans le Premier, le Deuxième et le Quatrième District.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District (agissant en l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans), portant la date du 26 octobre 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de B. Duffy, décédé, savoir :

1o—Un terrain dans le Premier District, dans l'îlet compris entre le débarcadère Florida et les rues Cypress, Derbigny et Roman. Ledit terrain est désigné par le No 13 et mesure 26 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 146 pieds 3 pouces 2 lignes.

2o—Un terrain dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Canal, Rochebleve et Tonti. Ledit terrain est désigné par le No 23 et mesure 26 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 180 pieds, s'étendant, dans le fond, sur un corridor de 10 pieds de large, en commun.

3o—Un terrain dans le même District, désigné par le No 13, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Toulouse, Roman et David. Ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue David, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

4o—Un terrain dans le Quatrième District, désigné par A, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Marie, St-André, Bellechasse et Rousseau. Ledit terrain mesure 30 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Rousseau, 120 pieds 3 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale, et 30 pieds 3 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés.

Les actes de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
1 nov—11,21,2 déc

Compagnie 1 des National Guards Acadians!

Vous vous réunirez, pour faire l'exercice d'escouade, tous les LUNDIS et l'exercice de compagnie tous les MERCREDIS de chaque semaine, à 7 heures du soir, à la salle d'armes, dans la salle du bal de la rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.

Par ordre du capitaine,
GUY DUPLANTIER.
CHAS. O. FLEGMIER, Secrétaire.
26 oct—[illegible]

MAQUEREAUX gros et petits, No 2—en colis assortis. Un approvisionnement complet, à vendre par JOS. H. MAREE & Co,
20 oct 76, et 78 rue des Magasins

Cigares de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane:
94,900 cigares Regalia, Media-Regalia, Prensados, &c. &c., comprenant:
Cabanas et Carbajal;
Partagas,
Sevillana;
Castanon,
Sinodeno;
Paris Cabana, &c. &c.
A vendre par S. DE VISSER & Co,
rue des Magasins, No 74,
26 oct—3 entre Natchez et Poydras

Cigares de la Havane.

500,000 Regalia, Media Regalia, Imperiales, Londres, Prensados, Cazadores, Operas, [illegible] tels que: Upman, Cabañas, Partagas, Castanon, Intimidad, &c. [illegible] à vendre en lots [illegible] par S. DE VISSER & Co, rue des Magasins No 74,
26 oct—3 entre Natchez et Poydras

S. DE VISSER & Co,

Importateurs de

SUCRE DE LA HAVANE,

Cigares, Café, &c.

Ont transporté leur magasin au No 74, rue des Magasins.
2 sp

EN magasin, à vendre par les consignataires : 600 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane.
100 sacs café vert de la Havane,
20 caisses cacao de Guayaquil,
100 balles tabac de Cuba, pour capes et tripes,
15 paniers confitures assorties,
10 barils double. S. DE VISSER & Co,
No 74, rue des Magasins,
11 oct entre Natchez et Poydras.

[illegible]

Farine particulièrement pour la cuisine et les personnes chargées [illegible]. Cette farine est prise pour les Puddings, le blanc [illegible] A vendre en gros et en détail [illegible]

Chaussures! Chaussures!

G. LAVIE,

5, rue St Charles, entre Canal et Commune.

POUR répondre à la demande d'un grand nombre de dames, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment complet d'excellentes Chaussures à la parisienne, qu'il vendra par lots ou en petits [illegible]
16avril

Couvertures de M on laine mérinos.

1 caisse couvertures 12¼ [illegible] de robes,
1 do do 12¼ do do
1 do do 13¼ do do
A vendre par O. B. GRAHAM,
7 oct—12 Rue Gravier No 36

SEL MINERAL—Quelques barils, à vendre par
GONZALES FRERES
30 oct Front Levée No 11, près Bienville

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

Vente sans réserve d'un fonds de marchandises sèches et articles de fantaisie.

PAR HENRY PEYCHAUD & Co.,

C. SAMORY, Encanteur.

SAMEDI, 4 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville:

100 lots marchandises sèches et articles de fantaisie, formant un grand assortiment pour être vendu sans réserve.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 3 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR N. VIGNIE.

Succession de M. et Mme PIERRE FAUCHAT.

Grands terrains et maisons sur le Bayou Saint Jean près du lac Pontchartrain.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 4 novembre 1854, à midi, il sera vendu, dans la rotonde de l'hôtel St Louis:

Deux lots de terre situés sur le bord du bayou St Jean près du lac Pontchartrain, désignés par les Nos 1 et 2 conformément au plan exposé dans la rotonde. Le lot No 1 mesure environ 47 pieds de face au dit bayou, sur une profondeur d'environ 310 pieds sur une ligne et 296 pieds sur l'autre ligne.

Le lot No 2 mesure environ 38 pieds de face au dit bayou sur une profondeur d'environ 307 pieds. Ensemble la maison et les améliorations qui se trouvent sur chaque lot.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété, et divisée en quatre coupons. En cas de non paiement à leur échéance les dits billets porteront intérêt au taux de 8 0/0 par an jusqu'à parfait paiement, et cr, comme clause pénale seulement. Les actes de vente par devant P. Cuvillier, notaire public. 17 oct 3

PHARMACIE BIEN ACHALANDEE A L'ENCAN.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI, 6 novembre 1854, à 11 heures A. M. il sera vendu au No 25, rue de Chartres

Le contenu de la PHARMACIE bien connue sous le nom de L. Pinac, bien située et bien achalandée, consistant en grand assortiment de drogues et médicaments frais et d'importation récente, ainsi qu'une grande variété de parfums, flacons, mortiers, balances, &c.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction. 31oct

François Huber vs Chas Gruenwald et autres, pour un partage.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu en vente publique samedi 2 décembre 1854, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis :

1o—Un certain îlet de terre de forme irrégulière situé dans le Troisième District, compris entre les rues St-Antoine, Annette, Richelieu et le chemin de Gentilly, désigné par le No 19 d'après un plan dressé par M. S. Phelps arpenteur, dans le mois de mars 1845 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public. Le dit îlet est divisé en 23 lots, et mesure irrégulièrement 304 pieds 1 pouce et 9 lignes de face sur le chemin de Gentilly, 306 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la rue Annette et 300 pieds 2 pouces sur la rue St-Antoine.

2o—Un autre îlet de terre contigu à celui plus haut décrit, borné par les rues St-Antoine, Annette, Plaisirs et Richelieu, désigné par le No 24 du plan ci-dessus décrit, et divisé en 24 lots numérotés à 24 ; il mesure 300 pieds 3 pouces de face aux rues St-Antoine et Annette et 262 pieds 11 pouces sur les rues Plaisirs et Richelieu. Ensemble les constructions et les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à un crédit de 12, 18 et 24 mois, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et divisés en coupons à la convenance des vendeurs et portant intérêt après leur échéance jusqu'à parfait paiement au taux de huit pour cent par an.

Les actes de vente pardevant Dorlacourt, notaire public.
31 oct—31, 14, 2.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Vente de 75 caisses chaussures pour hommes, femmes et enfants, et de 200 lots de linge faits, chemises en flanelle, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT

LUNDI 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77.

75 caisses chaussures pour hommes, femmes et enfants.

A 11 heures (au premier) :

200 lots de linge fait tels que: capots en drap pilot, redingotes en casimir couleur, pantalons en casimir couleur, gilets de dessous en satin, soie, valencia et peluche, caleçons gris, chemises flanelle grise, habits en drap, surtouts en couvertes, bleues, pantalons en doeskin, paletots et casaque, pantalons et habits pour nègres, chemises rayées, chemises françaises, gilets et pantalons pour nègres, etc.

Conditions à la vente. 4 nov

INSTITUTIONS.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Président: LOUIS DUFAU.

LE Collège de la Louisiane, situé maintenant dans la paroisse St Jacques et occupant les grandes et magnifiques bâtisses de l'ancien Collège Jefferson, a obtenu un succès qui a dépassé toutes les prévisions. Il a réuni dans le cours de la première année scolaire une soixantaine pensionnaires. Ce chiffre parle de lui-même et prouve assez l'excellence des études qu'on y fait.

Le président du Collège ne reculera devant aucun sacrifice pour placer cet établissement au niveau des meilleurs collèges des Etats-Unis. Il s'est assuré les services de six professeurs d'anglais, tous gradués dans les collèges du Nord, et qui, grâce à une méthode toute nouvelle, rendront l'enseignement à peu près impossible durant le cours de l'année scolaire.

Un officier de l'armée des Etats-Unis, gradué de West-Point, sera spécialement chargé de la discipline ainsi que des exercices militaires.

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre. Il est important, dans l'intérêt des études, que tous les élèves soient présents ce jour-là.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau de M. Lisbony, notaire, rue St-Louis, 31, et chez Victor Hebert, libraire, rue de Chartres, 149, où l'on trouvera les prospectus et le catalogue du Collège. 4sep—3 m

COLLEGE POYDRAS,

Fausse Rivière, Pointe-Coupée, Lne.

CE Collège est situé sur la Fausse Rivière, à six milles du Mississippi, au milieu d'une des plus riches paroisses de l'Etat; les élèves qui désirent entrer en rapport avec ces lieux ont fait un établissement à l'Eglise de la Pointe-Coupée. Il a obtenu [illegible] et l'établissement sans frais des communications directes.

Il y a, autour de l'édifice, de vastes cours de récréation, environnés d'une magnifique pelouse et ombragée de beaux chênes et des lilas. A l'extrémité de la Fausse Rivière dont l'eau renouvelle à côté d'un des lieux desquelles les élèves peuvent se baigner sans danger pendant les chaleurs accablantes de l'été. Un gymnase est attaché à l'établissement et des jeux de toutes sortes sont maintenant en voie de construction.

L'ouverture de l'institution date de sept mois et nous n'avons qu'à nous féliciter des progrès qu'ils ont faits dans ce court intervalle. Il a déjà été reçu environ 80 élèves, et bien que ce nombre augmente tous les jours, pas une seule maladie n'est venue les déclarer. Nous pouvons offrir au public des avantages que l'on chercherait vainement dans un autre collège de ce genre, car les études étant dirigées d'après le plan de l'Université de France et la langue anglaise, les élèves acquerront une connaissance approfondie de ces deux langues, sans pour cela mettre de l'étude du latin et des autres jusqu'à la philosophie, qui y est également comprise.

Conditions:

Pension et instruction, y compris lit et literie pour l'année scolaire... $150 00

Tous les prix sont payables en avance à l'avance: le premier, à l'entrée de l'élève et le second le 1er mars. Les parents qui désireront de payer dans le courant du premier mois, devront retirer leurs enfants.

Les articles suivants sont laissés à l'option des parents :

Blanchissage	$25 00
Papier, plumes, encre, etc	10 00
Frais d'infirmerie	10 00
Pour les élèves qui passent le temps des vacances au Collège	30 00

Les honoraires extra du médecin et le prix des livres sont à part.

Pour plus amples détails, s'adresser aux soussignés directeurs, prêtres de la paroisse de Pointe Coupée.

MITTELBROUN & THIRION.

Références:

Le Très Rév. l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Le Rév. Abbé Perché, Aumônier du Couvent des Dames Ursulines;

Le Rév. Abbé Morisseau.

HUBERT THIRION,
Prêtre Catholique, à la Pointe-Coupée
10 août—3m

CHERRY PECTORAL DE AYER

CONTRE LES

Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faites, dont le résultat a été de rendre l'existence heureuse et même de la prolonger, il ne s'en trouve pas de plus précieuse que le remède mentionné plus bas. Une foule d'essais aux Etats-Unis ont prouvé d'une manière irréfutable qu'on ne saurait avoir recours à un meilleur spécifique contre les différents genres d'affections pulmonaires qui ont, jusqu'ici, enlevé des milliers de personnes chaque année. L'espace nous manque ici pour énumérer les cures effectuées à l'aide de ce remède, mais nous produirons néanmoins les certificats suivans, et référons le public à notre "Almanac Américain" que notre agent fournira gratis et qui contient tous les détails nécessaires.

Rock Hill, comté Somerset, N. Y. 21 juillet 1850

Au Dr J. C. Ayer—Depuis que les habitans de cet endroit connaissent votre remède, ils le recherchent plus qu'aucun autre que nous ayons jamais vendu. Ceux qui l'ont employé en parlent avec les plus grands éloges, et je sais que le bien qu'il a fait, dans ces, mérite ce que l'on pourrait en dire de plus flatteur pour vous. Je suis heureux d'être votre agent, car je suis convaincu que je vends à mes clients un spécifique qui sera pour eux un bienfait. Veuillez me faire parvenir un nouvel approvisionnement.

Je suis, &c. JOHN C. WHITCLOCK.

P.S. Je peux vous envoyer autant de certificats que vous voudrez.

Windsor, C. W. 26 juin 1851.

A M. J. C. Ayer—Monsieur—Je certifie que j'emploie votre CHERRY PECTORAL depuis un an. Je crois sincèrement que je serais déjà dans la tombe si je n'y avais eu recours; il m'a guéri d'une dangereuse affection pulmonaire. C'est, selon moi, un remède incomparable. Tout à vous

D. A. McCULLEN, avocat.

Wilkesbarre, Pa. 20 Sept 1850.

A M. Ayer, mon cher Monsieur—Votre remède a obtenu l'entière approbation de tous ceux qui l'ont employé ici; la composition en est telle que sa réputation ne peut diminuer. La plupart des médecins les plus distingués et moi le recommandons invariablement dans les cas d'affections pulmonaires.

Votre ami CHAS. STREATER, M. D.

Préparé par J. C. Ayer, chimiste, à Lowell, Etat du Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans par
WRIGHT & Co.
151, rue de Chartres N. Orl.
Et par tous les apothicaires.
21oct—3m, 3p, v. et camp.

EN MAGASIN—30 barriques vin Bordeaux bon ordinaire, 15 barriques vin Bergerac et Bordeaux, 40 barils vin blanc Sauterne, 60 caisses do do, 20 barils vin Oporto, 20 caisses fruits à l'eau de vie, 1,400 balles de bouchons, [illegible] à vendre par ANT. GIRAUD,
16oct 44 Vieille-Levée

SAVON DE MARSEILLE—100 caisses savon marbré, à vendre par ANT. GIRAUD,
16oct 44, Vieille-Levée

HUILE D'OLIVE [illegible] véritable—[illegible] Tropique, à vendre par ANT. GIRAUD,
16oct 44, Vieille-Levée

[illegible] LEE, No 1 [illegible] rue de Chartres [illegible] Anti-Fichelles [illegible]

Le Dr KELLE est enchanté à réduire le public aux personnes qui portent un [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

FRUITS AU JUS—100 caisses fruits assortis, à vendre par de la marque J. Fonseu, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Sœurs, à vendre par
J B PREAU & Co,
26 sep 21 et 23 rue Gravier

VERMOUTH—100 caisses Vermouth Le Nolly Fils & Co, et à vendre par ANT. GIRAUD,
16oct 44, Vieille-Levée

VENTES AUJOURD'HUI.

Vente de marchandises sèches.

PAR VINCENT & Co.

AUJOURD'HUI, samedi, 4 du courant, à 10 heures, il sera vendu, à notre magasin d'encan, au No [illegible] de la Douane, No 26:
15 caisses cotons blancs pour chemises,
13 do coutil pour pantalons,
2 do calicots [illegible]
Soieries à carreaux, mérinos à carreaux, mousselines de laine françaises, rubans de fantaisie, indiennes de fantaisie, châles tartan, robes cachemire et mérinos, gros de Rhin noir, indiennes anglaises, bonneterie, lignes, jupons brodés, châles cachemire, [illegible], satinets, jeans du Kentucky, draps, flanelle blanche, rouge et jaune, couvertures, robes de chambre en coton [illegible] châles, coton croisé blanc.

AUSSI
147 lots de balles marchandises d'étagère. 4 nov

Sardines à l'huile, Prunes, Cigares, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, 4 novembre 1854, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au No 47, rue des Magasins:
40 caisses sardines à l'huile 1/2 et 1/4.
20 do prunes en bocaux.
10 do Cigaresallemands.
30 do fruits à l'eau de vie.
Champagne, vin rouge en caisses, thé, huile fine, savon, eau de fleur d'oranger, jambons, etc. etc.
4 nov

Cheval, Harnais et Rockaway.

PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI, 4 du courant, à midi, il sera vendu, dans la rue des Magasins, en face de l'Arcade—
1 rockaway de famille, presque neuf.
1 jument baie, d'environ 7 ans, parfaitement douce et garantie.
1 jeu de harnais presque neufs.
Conditions, comptant. 4 nov

Tabac—Tabac.

PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI, 4 du courant, à 11 heures, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, au No 48, rue des Magasins:—
10 caisses de tabac manufacturé.
Conditions, comptant. 4nov

Chevaux, Voitures et Harnais.

PAR J. EUGENE TOURNE.

AUJOURD'HUI samedi, 4 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan:
1 cheval cannelle, âgé de 5 ans.
1 cheval mustang âgé de 7 ans, tous deux bons à la selle et à la voiture.
1 cheval de famille, une voiture à 4 roues et un harnais.
Conditions—comptant. 4 nov

PAR R. B. SYKES, encanteur.

Bureau No 42, rue des Magasins.

SAMEDI, 4 novembre 1854, il sera vendu à l'encan, sans réserve, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez:

Deux terrains désignés par les Nos 23 et 24, dans l'Ilet No 5, troisième district, mesurant chacun 29 pieds 11 pouces de face à la rue Enghien, entre Casacalvo et Grands-Hommes, sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces; ensemble les bâtisses comprenant une maison à quatre appartements avec galerie, chambres de mansardes bien construites, galerie à deux étages avec dépendances à domestiques. La maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises. Il y a un jardin et une cour en bon état. Conditions—Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.
21oct—21, 25, 6, 3, 4 nov

Fonds de deux Magasins de confiserie et installations, Farine de St-Louis, Sucre blanc de la Havane, &c.

Succession de John Jouhel, décédé.

PAR J. L. CARMAN & Co.

IL sera vendu à l'encan, samedi 4 novembre 1854, à 10 heures du matin, au coin des rues Terpsichore et Prytanie, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 21 octobre 1854,

La propriété ci-après décrite, appartenant à la susdite succession, savoir: Le fonds et les installations du susdit magasin, savoir, 8 barils de farine de St-Louis, 6 caisses de sucre de la Havane, un cheval, wagon et harnais, une selle et bride, le contenu d'une boulangerie et une quantité de [illegible].

Immédiatement après:

Le fonds du magasin de confiserie et les installations, appartenant à la même succession, et situé dans la rue Dryades, No 139, en face du marché Dryades. 20 oct—25,30 n 4

Pour Liquidation.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI 4 novembre 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, il sera vendu

Les propriétés suivantes :

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 100 pieds de profondeur, entre Port et Enghien; ensemble une maison en briques couverte en ardoises, divisée en quatre chambres, deux grands cabinets et corridors, cuisine haute en bois, de deux pièces, petits chevrons, hangar, latrines, etc. Les bâtisses en briques et les clôtures en bois et le portage est fait et payé. Cette propriété donne loue $30 par mois.

Un autre lot de terre mesurant 31 pieds 3 pouces 5 lignes face à la rue de l'Amour, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre Union et Français; ensemble les bâtisses et améliorations. Les banquettes et le pavage sont faits et payés.

Un terrain de terre mesurant 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Moralès, sur 93 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, entre Annette et St-Antoine, ensemble une maison en bois de deux chambres à feu, deux cabinets et corridor, cuisine, puits, &c. &c. Cette propriété donne $10 par mois de loyer. Les actes ci-dessus seront vendues conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes pardevant P. E. Laresche, notaire public.
20 oct—4

Voitures! Voitures!

PAR S. GUINAULT, encanteur.

SAMEDI, 4 novembre 1854, à 1 heure P. M. il sera vendu en face la Bourse St-Louis.
Une grande voiture fermée.
Un cab.
Conditions—comptant. 2nov

VENTES JUDICIAIRES

Félix Arroyo vs. ses créanciers et les créanciers de Henry & Arroyo.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 7710—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 d'octobre 1854, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 6 de novembre 1854, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de: Quinze actions du fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas, sur lesquelles deux cent quarante trois piastres et soixante-quinze cents ont été payés.

Abandonnés par les insolvables à leurs créanciers. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY,
24 oct—[illegible] Shériff de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Bertrand Combe.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8132—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 d'octobre 1854 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 6 de novembre 1854, à 1 heure P. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues St-Louis et Royale (au premier) dans la boutique de la cette ville, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de: Les effets, appartenant à ladite succession, consistant en bijouterie, le linge de corps et une montre d'or, appartenant à la succession.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY,
24 oct—24,31,4,6 Shérif de la paroisse d'Orléans

Pour les Attakapas.—Le bateau à vapeur ORION, solidement construit et fréquenté pour l'eau, capitaine A. D. Dinslow, partira pour les Attakapas, MARDI, 7 de courant, à 5 heures de l'après-midi. L'ORION prendra du fret et des passagers pour Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, le Bayou Boeuf, l'embouchure du Bayou Black, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples détails, s'adresser à HALL, RODD & PUTNAM, 4, Front Levée.
4nov

Pour les Attakapas—Par mer.

Le steamer solidement construit, A. FUSELIER, capitaine W. S. Johnson, sera prêt, dans quelques jours, à recevoir du fret pour la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Pattersonville, Bayou Boeuf et tous les ports et plantations sur la rivière Têche.

Le Fuselier fera tout l'hiver les voyages des Attakapas. Pour fret, s'adresser à
CHAS. DE BLANC,
2 nov No 14, rue de la Douane

Pour Anvers—Le navire américain de première classe VAUCLUSE, du voilier, capitaine Hewes, prend son chargement et partira incessamment. Pour fret de 500 boucauts de tabac ou 250 balles de coton, s'adresser à
H. V. BAXTER, 95, rue Carondelet.
Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord.
1nov.

Pour Bordeaux—Passage seulement.

Le navire américain de première classe EDWARD EVERETT, du voilier, capitaine Gubby, ayant tout son chargement engagé, partira immédiatement. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements de chambres et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord ou à
GEO. W. HYNSON & Co,
31 oct—3 No 72 rue du Camp

Pour la Méditerranée ou un autre port—Le navire italien de première classe MISSISSIPPI, du fret de 1,000 balles de coton, est prêt à recevoir un chargement.
S'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co,
2 oct 9 & 10, rue Jefferson.

Pour la Havane—La goëlette paquebot de première classe et fine voilière MIDAS, capitaine J. W. Simpson, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment pour la Havane. Pour balance de fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au Lower Picayune Tier, ou à
R CARUZAC & Co,
26 oct 30 Vieille Levée

Pour Matanzas—La barque anglaise LOUISIANA, capitaine Brownlow, partira bientôt pour Matanzas. Pour fret de 3 ou 400 barils, s'adresser immédiatement à
S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins, entre Toulouse et Poydras.
18oct

Pour la Havane—Le brick paquebot américain de première classe et bien connu SAML. J. PETERS, capitaine Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment pour la Havane. Pour balance de fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à bord, au bas du marché aux viandes, ou à S. DE VISSER & Co,
16 oct No 74, rue des Magasins

TABAC TURC—Un lot de première qualité, en caisses de 10 douzaines de paquets à vendre par
J. M. CABALLERO,
19sep 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLES—En douane et en magasin, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par
J M CABALLERO,
19sep 36 Vieille Levée, entre Bienville et Douane

JARRES à eau, de Marseille—100 à vendre pour l'exportation ou pour la ville, par C CARRERE
28 sept Encoignure Condé et Madison

AMER DU MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX... UNE PIASTRE.

CE précieux remède est [illegible] préparation [illegible] au public. Les médecins les plus [illegible] l'ont employé disent en conformer qu'on ne [illegible] le meilleur spécifique.

CALME LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme un puissant [illegible]

POUR LA PURIFICATION DU SANG.

[illegible] de personnes qui souffraient depuis les temps [illegible] produits par des habitudes [illegible] par l'indigestion, le mauvais état du foie, et l'[illegible] [illegible]

[illegible]

PRIX... $1 la bouteille.

A vendre par W V ALEXANDER & Co, Propriétaires.
No 1, rue Barclay, (Astor House) New-York.
[illegible]

GUERISON DES RHUMATISMES

REMEDE DE MORTIMORE.

[illegible]

[illegible] & Co, No 9, rue des Magasins.

Arrivage récent de Bottes et Souliers.

TROIS CENTS caisses Bottes et souliers, pour hommes, femmes et enfans [illegible] en débarquement [illegible] à vendre [illegible]
20 oct [illegible] H. GOOD & Co.
5, rue des Magasins